

Assemblée
Générale du

26 juin 2015

Le centre social
lieu
d'apprentissage
de la
démocratie

RAPPORT MORAL
RAPPORT D'ACTIVITE

2014

Centre **S**ocial et **S**ocioculturel de **P**ons

CSP

44 avenue Gambetta - BP 51 - 17800 Pons

☎ : 05.46.94.08.17.

📧 : www.cspons.com 📧 : cspaccueil@yahoo.fr

Moulin de la Tour (Annexe)

39 rue Thiers - 17800 Pons

☎ : 05.46.91.01.07.

Table des matières

Rapport Moral	1
Mot du Président	2
Les Valeurs et Axes	8
Le Projet Social	11
Notre identité associative	12
Axe Animation de la Vie Sociale	13
Axe Gestion des services et bénéfice de la population	14
Axe Ingénierie sociale & Développement local	15
Axe Culture & Communication	16
Le Territoire d'Intervention	17
L'organigramme	20
Nos Partenaires	22
Rapport d'activités	24
Animation de l'Espace Accueil	25
Accompagnement des parents dans leur mission éducative	26
Atelier « Accompagnement à la scolarité »	27
Sorties séjours familles	28
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	31
Enfance & Jeunesse	32
Séjours de vacances	35
Accueil Périscolaire	36
Ateliers artistiques, culturels et sportifs	37
Animations, Manifestations, Bourses solidaires	38
Soutien Vie Associative	39
Bilan action Ateliers de cuisine	40
Atelier Loisirs Créatifs	43
Atelier couture	45
Liberté de parole : Groupe de discussion et d'échanges	46
Balades et déambulations	47
Chantier «Rénovation du petit Patrimoine»	48
Chantier «Environnement & Jardinage»	49
Communication & Animation Chantier Arts & Spectacles «ChapitÔ»	50
Accompagnement Individuel Socioprofessionnel (ADPP – MEV)	57
Démarche d'Accompagnement Concertée DAC	58
Bilan action : Mise à disposition de 2 roues (scooter/mobylette)	61
Français Langues Étrangères	62
Savoirs de Base / Remise à niveau	63
Anglais / Espagnol	64
Formation informatique / Internet	65
Les outils de communication	66
Le site Internet	67
La radio	68

Assemblée
Générale du

26 juin 2015

“Connaître son
ignorance est la
meilleure part de la
connaissance.”
Proverbe Chinois

RAPPORT
MORAL

2014

Centre **S**ocial et **S**ocioculturel de **P**ons

CSP

44 avenue Gambetta - BP 51 - 17800 Pons

☎ : 05.46.94.08.17.

📧 : www.cspons.com 📧 : cspaccueil@yahoo.fr

Moulin de la Tour (Annexe)

39 rue Thiers - 17800 Pons

☎ : 05.46.91.01.07.

Mot du Président

Ils ont tué Cabu ! Ils ont tué Cabu le pacifiste, le généreux, le défenseur de la laïcité, le meilleur homme de la terre autant que le meilleur dessinateur.

Ils ont tué Wolin, Charb, Tignous, Bernard Maris et les autres ! Wolinski le plus drôle, le sybarite tendre, celui qui aimait le plus la vie ; Charb le père courage ; Tignous le gentil teigneux ; Bernard le professeur d'Eco que tout le monde aurait voulu avoir, le lettré plein de conviction et de culture.

Charlie, c'était le rire intelligent, le rire impitoyable, la dérision, le refus du tragique, l'ironie pleine d'espérance, Voltaire en vignettes, un coup de pied au cul des fanatiques. Contré les crayons, les fusains et les bulles. Ils ont sorti les Kalachnikov. Quel aveu de faiblesse ! Quand on n'a pas d'arguments, on tire. Alors ils ont tué Charlie ? Non. Ils ont raté leur coup. Charlie vivra, grâce à ses lecteurs. Charlie vivra en esprit à travers nous tous. Ils ont raté leur coup. En tuant nos amis, ils nous ont meurtris mais ils nous ont fortifiés. Les dessinateurs de Charlie depuis un demi-siècle, illustrent tous les jours, la raison d'être de la presse : savoir et juger, débusquer les ridicules et les injustices, se hâter d'en rire pour ensuite les combattre, mesurer en même temps la vanité du monde. Ils étaient des symboles de la génération 68, dont on dit tant de mal, mais dont on oublie qu'elle a ferrailé sans cesse pour plus de liberté. Ils ont renversé tous les tabous, ridiculisé tous les dogmes, mis un bonnet d'âne à toutes les statues de commandeur, fait un bras d'honneur à tous les donneurs de leçons.

Né sous la V autoritaire, Charlie a servi de bréviaire aux enfants de Mai. Chaque semaine, c'est un sarcasme jeté à la tête des puissants, un pied de nez à l'esprit de sérieux, le tout au service d'une société différente, un peu meilleure, un peu plus fraternelle. Si nous vivons avec moins de préjugé ; moins de censure, moins de corsets et de principes désuets avec un peu plus d'autonomie, de libre arbitre, d'humour, c'est aussi grâce à ce gang de viveurs tonitruants et chaleureux qui ont toujours préféré un bon mot à un renoncement et qui l'ont payé de leur vie.

Pour le Centre Social, la laïcité porte en elle non seulement la possibilité d'une reconnaissance de la pluralité des croyances et des identités mais aussi le projet d'une commune existence entre des hommes différents. Historiquement, la mise en comptabilité de cette double intention, habituellement posée comme contradictoire a consisté à différencier le privé du public au sein même de l'individu et de la société, l'un et l'autre étant pensé comme un tout. Ainsi la pluralité des croyances et des identités singulières est considérée comme étant de l'ordre du privé tandis que la détermination des règles de la vie commune relève de la sphère publique. C'est ainsi qu'il faut comprendre la « séparation » du religieux et du politique.

Nombre de Centres Sociaux participent de cette laïcité-là, ils reconnaissent la liberté aux individus de croire et de pratiquer de manière privée la religion de leur choix que celle-ci soit chrétienne, israélite ou musulmane et en même temps ils s'emploient à définir un projet social collectif qui sollicite ces mêmes gens en tant que citoyens d'un même territoire.

Aujourd'hui, la pratique de cette laïcité rencontre deux problèmes : le premier vient du fait que de plus en plus les individus escomptent être reconnu dans leurs spécificités identitaires, non seulement à titre privé mais aussi dans l'espace public.

Les choix religieux, culturels, sexuels ou ethniques s'affichent publiquement au nom d'une infidélité à soi-même. Compte tenu de la diversité des populations du territoire où ils sont implantés, les Centres Sociaux sont donc interpellés par une pluralité de manières d'être qui toutes revendiquent leur légitimité le second problème apparaît lorsque les expressions identitaires en particulier religieuses entendent réintroduire la prétention exclusive à dire et à organiser la vie commune. Les Centres Sociaux sont de plus en plus confrontés à cet intégrisme qui confond engagement personnel et vie collective.

Face à ces deux enjeux de nature différente, la tentation est de prôner un retour à une laïcité intransigeante repoussant les différences dans l'espace public et le projet social, qu'à des hommes et des femmes libérées de leurs particularités. Il me semble que les Centres Sociaux sont capables d'échapper à cette fausse réponse.

Aujourd'hui, plus qu'auparavant, la réponse est à trouver dans l'écoute, dans la reconnaissance des autres dans la mise en dialogue des différences, dans la définition démocratique du projet social, dans l'exercice d'une autorité faisant respecter les règles élaborées en commun. C'est ainsi que le Centre Social sera l'artisan d'une laïcité d'intégration sociale.

De la même manière l'intégration des actions, pour la petite enfance dans le Centre Social à vocation intergénérationnelle permet une synergie des actions, un accompagnement du passage de la petite enfance à l'enfance, la participation des parents, le développement de la solidarité entre eux pour faire de la cité un lieu de vie, car s'amuser c'est sérieux.

L'enfant en effet ne s'intéresse qu'à ce qui défie le temps, le mouvement, le hasard. Il ne comprend pas pourquoi la toupie ne poursuit pas une rotation éternelle. Pourquoi le caillou lancé vers le ciel finit par retomber ; pourquoi le château de cartes ne peut dépasser quatorze étages.

Or l'enfant à raison c'est bien ainsi que les choses devraient se passer. Dans la réalité physique absolue, une pierre lancée devrait toujours poursuivre son mouvement et l'on devrait pouvoir construire des châteaux de cartes avec une infinité d'étages. Mais le mouvement s'arrête toujours pour de mauvaises raisons. Des frottements inévitables dans l'univers matériel d'ici-bas. De même si les châteaux de cartes s'écroulent c'est toujours suite à une infime maladresse ou à un courant d'air malencontreux ; l'adulte se résigne à ses contingences de la réalité. L'enfant lui, juge à l'inverse que ces aléas ne sont pas normaux. En s'acharnant sur sa toupie, il s'efforce de faire durer le miracle à la limite du raisonnable.

Un entêtement qui lui permet de débusquer les lois profondes de la physique, c'est en étant obnubilé par les toupies que Léon Foucault inventa le gyroscope puis son célèbre pendule, que Gaspard Coriolis pu mathématiser la rotation des cyclones que Lord John Rayleigh décrivit les trajectoires des balles de tennis en fonction des effets appliqués par la raquette.

Les bulles de savon ont, elles aussi inspiré de nombreux savants grâce à leur sphéricité, leur viscosité, leur irisation. Elles ont même fourni une solution au problème du voyageur de commerce, trouver le plus court chemin reliant plusieurs villes. Selon Nicolas Witkowski, il suffit de matérialiser les villes par des clous plantés sur une planche, puis de tremper celle-ci dans l'eau savonneuse. Alors en la ressortant doucement la solution apparaît, l'unique fil restant tendu entre les clous.

Hélas, ces amusements traditionnels, gratuits, n'ont plus tellement la côte ! On leur préfère des jouets électroniques, consommateurs de piles. Il est à craindre que le Progrès des sciences souffre de cette substitution.

Mais dans la vie quotidienne essayez-vous à déclarer la grandeur des droits de l'homme à un SDF et vous vous sentirez très vite ridicule. On comprend donc que la valeur d'une démocratie se mesure aussi à la possibilité réelle pour les citoyens d'avoir le choix. Cela présuppose évidemment une diversité de l'offre, mais également un accès égalitaire aux choix.

La place conséquente des activités et services d'accueil des jeunes enfants, leurs diversités, leurs enjeux, conduit les responsables à réfléchir sur leur sens et la manière avec laquelle ils s'intègrent dans la globalité de l'action du Centre Social. Quelle place doit prendre le secteur petite enfance dans le projet d'animation globale ? Quelle place ont les professionnels de l'enfance dans la réflexion générale du Centre Social. Ces questions sont à poser en permanence pour assurer une cohérence du projet qui présente de multiples avantages.

Le CSP tient à être un lieu d'échange, de savoirs, de capitalisation et de réflexion sur nos pratiques pour faciliter la mise en place de la politique de la petite enfance répondant aux véritables besoins des familles, quel que soit leur appartenance sociale, en générant de la convivialité, de la prévention, voire de l'insertion et au-delà contribuer au développement du quartier, de la ville.

Ce positionnement génère un changement de mission pour les professionnels qui doivent non plus seulement se centrer sur l'accueil de l'enfant, mais développer aussi des compétences en terme de développement social, collaboration avec les parents.

Ce changement de mission ne pourra être effectif qu'avec un accompagnement et une reconnaissance institutionnelle de ces nouvelles fonctions qui génèreraient des moyens en termes de formation et d'aides des collectivités locales. L'engagement du Centre Social témoigne du désir de donner aux enfants d'aujourd'hui les moyens de devenir les acteurs épanouis de la société de demain.

Le Centre Social a des vocations multiples, on est un des catalyseurs du renouveau rural, pour lequel une synergie est nécessaire entre les acteurs du développement local. Pour que La mission soit réalisée, en l'occurrence, l'aide aux familles dans le cadre du Centre de Loisirs, cela suppose sur le terrain, la présence économique des communes concernées et une réponse réelle, ce financement a une incidence directe sur le succès et la poursuite de ce projet.

Connaître les compétences et les logiques des financeurs, c'est pouvoir développer avec eux un partenariat d'égal à égal ou les administrateurs du centre sont capables de défendre la conception globale du financement et de négocier de vrais contrats sur objectifs, cela procède de l'exercice de la citoyenneté. Messieurs les Maires cette action à un coup que seul le Centre Social ne peut assumer. Le Dialogue les mots alors...

- Un peu de philo avec votre café ?
- Juste un soupçon patron ! Elle monte à la tête
- Du hors d'âge...ça vient de Grèce
- Vous en trouvez encore ?
- C'est inépuisable. On trouve toujours à récolter sur nos vieux philosophes. Vous aimez.
- C'est surprenant au début, mais ça reste bien en bouche, Il n'y a que cette petite à éviter sur la langue. C'est un peu rance, non ?
- Ils ne cultivent plus rien de nouveau en philo, là-bas !
- Leur production est devenue confidentielle. Il y a longtemps qu'on se fournit ailleurs. Mais ce n'est plus tout à fait pareil.
- et puis à quoi ça sert la philosophie.
- Elle est de retour au centre Social le 2ème vendredi de chaque mois, elle s'ébauche également avec la liberté de la parole un mercredi sur deux.
- À quoi donc sert la philosophie ?

Cette question mérite d'être posée et les femmes et les hommes se la posent depuis près de vingt-six siècles en occident. Ils l'ont posée à Socrate, Epicure, Descartes à Kant à Bergson et maintenant Onfray. Les réponses peuvent paraître différentes, sous tendues par les préoccupations de chacune des époques où ont vécu ces philosophes. Pour moi la philosophie se justifie historiquement. Expliquons-nous à chaque période troublée ou difficile de son histoire, l'humanité se remet en question et doute de ses valeurs et de ses principes. Elle cherche alors une issue, une redéfinition de ce qu'elle fut, de ce qu'elle est, de ce qu'elle sera. À cette question politique, l'économique, le religieux, le social n'apportent de réponse satisfaisante car chacun à sa manière est ancré lourdement pesamment dans le temporel. Seule la philosophie peut se dégager du temps et avoir même l'ambition de le maîtriser.

À l'évidence, certaines œuvres ne se retrouvent pas, définitivement perdues ou tout juste connues par un nom, une mention, une référence. D'autres malheureusement nous ont été transmises dans leur quasi-totalité, ainsi des dialogues de Platon, dont l'influence et les ravages pendant ces deux derniers millénaires pourraient donner naissance à une encyclopédie des nuisances... Une poignée de fragments d'un penseur qui semble majeur : Leucippe, contre deux mille pages consacrées à célébrer la haine du monde terrestre, Platon ; voilà comment une civilisation s'oriente vers la lumière ou l'obscurité.

Recueillir ces fragments, trouver ces pages froissées endommagées, ces rouleaux qui tombent en poussière, ces papyrus émiettés relève de la chance et du hasard. Enterrés comme des morts qui attendent le moment de retrouver la lumière pour parler.

Et l'on découvre l'épicurisme dans la villa des Pisons à Herculaneum. Ainsi d'un mur d'Oenanda, la Telmessos turque d'aujourd'hui sur lequel un philosophe nommé Diogène a fait graver des textes qui résument la philosophie d'Epicure à destination des passants.

D'un côté Leucippe, Démocrite, Aristippe, Diogène, Epicure, Lucrèce, Horace... De l'autre en exacts contemporains Pythagore, Cléanthe, Platon, Marc Aurèle, Sénèque...

La philosophie dans sa période grecque, mais également par la suite n'a cessé de présenter un double visage dont une seule face est montrée, privilégiée. Car avec Platon, les stoïciens et le christianisme imposent leur logique, haine du monde terrestre, détestation des passions, des pulsions, des désirs discrédit sur le corps, le plaisir. Difficile de demander aux vainqueurs d'écrire objectivement l'histoire des vaincus. De sorte que les vaincus sont les parents pauvres de l'enseignement et de l'édition.

Platon souhaite la hiérarchie, l'ordre, la soumission à sa caste de philosophe roi. Epicure réalise une communauté égalitaire où les hommes valent les femmes, les esclaves les hommes libres. La république de Platon légitime le mensonge pourvu qu'il y aille du bien de l'état car l'individu n'existe que pour la communauté ? Epicure croit exactement l'inverse. Les fragments colligés par Diogène Laërte soutiennent un philosophe qui conseille de se tenir à la distance maximale du politique et fustigent le tyran. Platon aspire à organiser la vie privée, légiférer sur la vie sexuelle des individus, punir quiconque refuse de soumettre la liberté personnelle au statut de citoyen de l'état Léviathan ? Epicure croit au contrat entre individu consentants pour construire de l'intersubjectivité libre. Le citoyen athénien régit la communauté en jouant de la contrainte, de l'autorité, de la police ? Celui des Samos Epicure en appelle à l'amitié. Platon lui génère les totalitarismes modernes. Epicure les résistances de toujours. Epicure ne se limite pas au cadre strict de la communauté philosophique, il l'est peut-être même plus encore et mieux en dehors, les portes du jardin franchies.

D'où la nécessaire sagacité, on ne philosophe ni ne vit une vie philosophique seul, il y a aussi l'ultime recours des subversifs et des maîtres de l'immanence : rire et jouer ailleurs...

Et puis le temps des choses nous aspire et nous oblige à vivre en avance l'ordre marchand se resserre, impose son rythme : les achats passent avec une célébrité accrue des rayons aux chariots dans un bip discret, escamotant le coût de la transaction en une seconde, pour finir avec la même obsédante célérité de la consommation dans les poubelles de la modernité défaillante « faire des affaires », « profiter des promotions » est devenu un principe indiscuté une obligation. Le centre commercial avec son hypermarché et ses galeries de magasins est devenu un lieu important de l'existence, celui de la contemplation inépuisable des objets, de la jouissance calme sans violence.

Et nous contempteurs sourcilleux de la société de consommation, on cède au désir. Plus que la possession, c'est cette sensation que beaucoup poursuivent d'Ikea, Conforama, H et M...Et ce que procure immédiatement, sans effort, l'acquisition des choses : un supplément d'être.

Alors on vieillit moins, car bien des choses autour de nous ne durent pas assez pour accéder au vieillissement, elles sont remplacées, sacrifiées à toute allure. La mémoire n'a plus le temps de les associer à des moments de l'existence.

Le temps nous manque pour la mélancolie des choses. Au Centre Social en créant ce nouveau chantier de réinsertion « la Glanerie » avec des personnes également meurtries par la société on va redonner du temps aux choses. Une seconde vie, dans un lieu coloré, méticuleusement nettoyés, relookés, les objets renaissent chaque jour dans une nouvelle splendeur comme à leur premier jour, arrachés pour certains aux mâchoires de la déchetterie.

Au Centre Social, l'imagination commerciale annexe alors, tous les langages écologiques et se pare d'humanisme, les jetables reprennent vie, afin qu'une majorité continue d'en jouir et que nos poubelles cessent de nous envahir. Arrêtons d'être débordés par le temps des choses, un nouvel équilibre, entre l'apparition et la disparition des biens, vient d'être entamée.

Cette nouvelle expérience le prouve, le Centre Social et socioculturel entend être un foyer d'initiative, porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Que ce soit par le débat autour de l'école, le collège précisément par la place que prend la question des violences urbaines et des incivilités par l'intérêt porté à l'exercice de la fonction parentale, par l'initiative publique la question éducative s'impose à nous. Mais pour quels objectifs ? Palliatives aux dysfonctionnements sociaux ou ambitieux pour forger notre avenir commun ? À quels enjeux voulons-nous répondre ? Les jeunes, les adultes, la famille, les institutions éducatives, les associations, les partenaires sociaux, l'état, les communes etc... sont tous des acteurs TAP : Temps d'Activité Périscolaire, nous formulons l'hypothèse, que notre engagement dans l'espace local par la reconnaissance qu'il implique des uns envers les autres, permet de donner sens et cohérence à nos différentes propositions éducatives, dans la mesure où cette posture rapproche tous les intervenants de la demande des populations. Ce double travail sur l'offre éducative et la demande sociale sort, si l'on peut dire l'éducation de nos murs pour en faire un objet partagé, un enrichissement, encore largement inexploré des relations sociales, un réel projet de développement social.

Inscrire l'éducation dans une approche à la fois riche et complexe nous incite à préciser notre positionnement École Maternelle, dans notre dynamique du Temps d'activité Périscolaire. Cela suppose de savoir identifier et nommer nos savoir-faire éducatifs, de la même manière que nous nous attachons à effectuer le même exercice pour revisiter notre projet vis-à-vis des familles.

Ces démarches de Co-élaboration du projet éducatif pour de nouvelles coopérations renforcent le caractère expérimental de nos projets. L'expérimentation est une modalité à part entière de l'intervention sociale, il nous revient d'en prendre la mesure et d'en maîtriser la rigueur pour qu'elles soient transférables et nouer avec les décideurs publics de nouvelles relations. Cette dimension expérimentale est centrale car elle offre des espaces ou le projet éducatif local. Telle est la condition par excellence, pour mettre en actes, avec les habitants la liberté à laquelle nous invite l'éducation.

La crise économique est un traumatisme et ses effets psychiques sur ceux qui la subissent ou la craignent, c'est-à-dire tout le monde ou presque sont aussi violents et dévastateurs qu'une guerre, un décès, un accident, une rupture. Mais qui parle aujourd'hui de ses souffrances intimes liées à la perte d'un emploi, à la peur de le perdre, au déclassement, à l'appauvrissement et à l'incertitude en général ?

Personne : ni les politiques, ni les médias, c'est comme si tout le monde avait peur de dire cette réalité sociale, quotidienne dans les Centres Sociaux, comme si elle était trop désespérante, trop honteuse. Et pourtant, non seulement ce champ de souffrance n'est pas nouveau, mais il ne cesse de prendre de l'ampleur. Les victimes de la crise ont besoin de soins, au même titre que les victimes d'un trauma, c'est le seul moyen de résister et de le combattre. Il est urgent de dire à ceux qui souffrent qu'ils ne sont pas malades, que c'est le monde qui l'est. Et que s'ils ne supportent pas ce qu'ils ont à vivre ce n'est pas parce qu'ils sont fragiles ou faibles, c'est tout simplement parce que c'est invivable.

Pour cela le Centre Social doit se prévaloir de ses trois valeurs fondatrice pour :

Être :

- **La dignité humaine**

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres Sociaux et socioculturels fédérés.

- **La solidarité**

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société est une conviction constante des Centres Sociaux et socioculturels fédérés depuis leurs origines.

- **La démocratie**

Opter pour la démocratie, c'est pour les Centres Sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Agir :

L'action du centre Social s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le Centre Social.

- **L'élaboration de l'action**

La vision du Centre Social et socioculturel ne fractionne pas la vie humaine. Ils font de l'écoute et de la rencontre des habitants mais aussi de l'observation et du recueil méthodique de données, les instruments de leur analyse, contribuant ainsi à l'élaboration de diagnostics territoriaux concertés. Le Centre Social insère son action quotidienne dans un projet social cohérent et pluriannuel.

- **La conduite de l'action**

Être participatif, opérationnel et responsable.

- **Participatif :**

Avec des habitants auteurs et acteurs du « projet social » des administrateurs bénévoles dans un logique d'éducation populaire, favorisant leur formation. Coopérer avec les acteurs publics, afin de produire avec eux des « biens publics ».

- **Opérationnel :**

Nous le sommes par notre capacité à conduire avec professionnalisme une pluralité d'actions coordonnées, ponctuelles ou durables, individuelles ou collectives dans la proximité ou pour l'ensemble d'un territoire.

En se fédérant, le Centre Social et socioculturel fait valoir plus haut et plus fort, le sens de l'efficacité de sa propre action au bénéfice d'une société plus solidaire.

- **Responsable :**

Le Centre Social l'est lorsqu'il s'active à rassembler les moyens de son projet social, tels la transformation d'emplois précaires en emplois permanents, tels des locaux adaptés, tels l'obtention de financements, pérennes. Et aussi lorsqu'il gère avec rigueur l'argent public lorsqu'il se soucie de soumettre son action et sa gestion à l'évaluation, au dialogue... à la parole...

Parler pour résister, pour échanger avec d'autres, pour partager avec eux.

Comme le fit Germaine Tillion, l'ancienne du « Musée de l'homme », déportée à Ravensbrück, qui en 1954, chargée de mission, auprès du gouverneur général à Alger, fût scandalisée par les conditions d'existences des populations. Elle mit alors sur pied, des « Centres Sociaux » voués à la lutte contre la pauvreté. Elle ne se voulait pas héroïne, mais revendiquait le terme de résistante, entre la résistance et les Centres Sociaux il y a un cheminement commun : le refus de l'inacceptable.

Assemblée Générale du

26 juin 2015

« Les idées ne sont pas
faites pour être
pensées mais pour être
vécues »

André Malraux

Les valeurs et Axes 2014

Centre Social et Socioculturel de Pons

CSP

44 avenue Gambetta - BP 51 - 17800 Pons

☎ : 05.46.94.08.17.

📧 : www.cspons.com 📧 : cspaccueil@yahoo.fr

Moulin de la Tour (Annexe)

39 rue Thiers - 17800 Pons

☎ : 05.46.91.01.07.

L'agrément Centre Social

Le Centre Social bénéficie de deux agréments délivrés par la Caisse d'Allocation Familiale de Poitou Charente :

- L'agrément Animation Globale et Coordination
- L'agrément Animation Collective Familles

L'agrément **Animation Globale et Coordination** a été délivré pour les quatre missions qui caractérisent un centre social, à savoir :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale.
- Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle. Lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative.
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices. Compte tenu de son action générationnelle et innovante, concertée et négociée, il contribue au développement du partenariat.

L'agrément **Animation Collective Famille** est complémentaire à l'agrément du Centre Social. Il est destiné à soutenir de façon spécifique, à l'aide d'un projet bien différencié (le projet familles), les actions collectives conduites au bénéfice des groupes familiaux. Le projet spécifique « Animation Collective Familles » vise à mettre en cohérence et en synergie les différentes actions collectives destinées aux familles (enfants et parents) ; les finalités recherchées sont le renforcement des liens sociaux, familiaux, parentaux, le développement de l'autonomie et de la citoyenneté, de solidarités et des initiatives locales. Ce projet « Animation Collective Familles » est obligatoirement porté par un « référent Famille ». Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions impulsées aux familles. Il lui revient également de repérer et/ou de construire le « fil conducteur » à travers l'ensemble des actions « familles » conduites par le Centre Social.

Les différentes actions du Centre Social répondent aux besoins d'un public se situant sur un territoire très vaste :

Communes	
Archiac	Polignac
Avy	Pons
Belluire	Réaux
Bougneau	Rioux
Berneuil	Rouffignac
Biron	Saujon
Bois	Saintes
Boisredon	Salles d'Angles
Brive sur Charente	St André du Lidon
Celles	St Ciers du Taillon
Chadenac	St Dizant du Gua
Champagnolles	St Fort sur Gironde
Chartuzac	St Genis de Saintonge
Chepniers	St Germain de Vibrac
Chermignac	St Georges des Coteaux
Clam	St Germain de Lusignan
Colombiers	St Hilaire du Bois
Condéon	St Léger
Coulonge	Ste l'Heurine
Courcoury	St Maigrin
Dompierre sur Charente	St Martin d'Ary
Echebrune	St Martiel de Vitaterne
Fléac sur Seugne	St Martial de Mirambeau
Gémozac	St Quantin de Rançanne
Germignac	St Sever de Saintonge
Givrezac	St Simon de Bord
Jazennes	St Sauvant
Jonzac	St Sauvant
La Chapelle des pots	St Seurin de Palenne
La Jard	St Thomas de Conac
Marignac	St Vaize
Mazerolles	Semoussac
Meussac	Tanzac
Mirambeau	Tesson
Montendre	Thénac
Montils	Vénérand
Mosnac	Villars en Pons
Jarnac Champagne	Villexavier
Neuillac	Virollet
Nieuil le Virou	
Ozillac	
Pérignac	
Plassac	

Le Projet Social

**Adapte des missions d'intérêt général
aux besoins des habitants du territoire**

4 Missions

2014-2017

- **Un lieu de proximité à vocation globale:**
Ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant **accueil, animation, activités et services**.
- **Un espace à vocation familiale et pluri-générationnelle :**
Lieu de **rencontres et d'échanges** entre les générations, il favorise le développement des liens **familiaux et sociaux**.
- **Un lieu d'animation de la vie sociale :**
Qui prend en compte **l'expression des demandes et des initiatives** des usagers et des habitants et **favorise** le développement de **la vie associative**.
- **Un lieu d'intervention sociale concertée :**
Qui contribue au développement du **partenariat**.

4 Axes d'interventions prioritaires

	Axe 1.	Animation de la Vie Sociale
	Axe 2.	Gestion des services, au bénéfice de la population
	Axe 3.	Ingénierie Sociale – Développement local
	Axe 4.	Culture et Communication

Notre identité Associative

La réalisation des missions d'un Centre Social nécessite un engagement d'habitants associés autour d'un projet commun, pour développer une stratégie efficace d'intervention sur le territoire.

L'objectif de ce projet est d'être au service de l'habitant.

Cet engagement collectif autour de valeurs communes n'existe qu'au travers d'un travail, mené entre plusieurs acteurs (salariés, bénévoles et administrateurs) et d'un croisement de compétences entre techniciens et habitants.

C'est cet engagement collectif qui définit au regard des valeurs de la Charte Nationale, les valeurs propres à l'Association.

LES VALEURS DEFENDUES PAR LE CENTRE SOCIAL ET SOCIOCULTUREL DE PONS

Elles s'articulent autour de trois grands principes :

- **LA SOLIDARITE :** c'est aller vers l'autre
- **LE VIVRE ENSEMBLE :** en préservant la dignité de chacun
- **L'EPANOUISSEMENT :** personnel et collectif

● **LA SOLIDARITE, C'EST ALLER VERS L'AUTRE**

C'est faire don de soi pour aller et se mettre au service de l'autre avec tolérance et persévérance ; c'est partager, s'entraider avec générosité et humilité ; c'est créer du lien social pour éviter l'isolement et favoriser la convivialité.

● **VIVRE ENSEMBLE EN PRESERVANT LA DIGNITE DE CHACUN**

C'est agir dans le respect mutuel et la tolérance en :

- Acceptant la différence
- Bannissant les discriminations
- Refusant toutes pressions idéologiques
- Reconnaissant et considérant l'autre comme son égal
- Respectant les règles du savoir-vivre ensemble.

C'est être sensible à l'autre, s'ouvrir et échanger avec cet autre, pour apporter un enrichissement réciproque ; c'est favoriser l'intérêt collectif par rapport à l'intérêt particulier, c'est faire preuve d'impartialité et de sincérité vis-à-vis de tous.

● **L'EPANOUISSEMENT PERSONNEL & COLLECTIF**

C'est se dépasser et prendre sur soi pour s'ouvrir et croire en l'autre. C'est valoriser la personne et son évolution. C'est aussi, progresser ensemble. C'est faire progresser l'autre au quotidien dans le respect des valeurs humaines et ce, dans le cadre d'un projet éducatif.

LA PLACE ET LE ROLE DE CHACUN DANS LA VIE DE PROJET

Le rôle des élus associatifs est de participer à la conception du projet social, en apportant la connaissance qu'ils ont de la commune dans laquelle ils vivent. Ils portent ce projet social sous l'angle politique général vis-à-vis de ses financeurs, ses partenaires, ses adhérents...

Le rôle des membres du Conseil d'Administration est de définir la politique du Centre Social et de la défendre auprès des partenaires, de contrôler sa mise en œuvre par l'équipe de Direction et de porter la vie associative tout au long de la durée de vie du projet, voire même au-delà.

Les professionnels participent à la conception du projet. Ils sont partie prenante dans sa mise en œuvre en apportant leur technicité, en accompagnant les bénévoles, en sollicitant, accueillant et portant les initiatives des habitants.

Cette mise en œuvre s'inscrit dans un réseau partenarial.

Le pilotage technique du projet est assuré par l'équipe de Direction, dans son ensemble.

Les bénévoles d'activités de tous âges sont une ressource vitale dans le fonctionnement du Centre Social. Ils donnent de leur temps et partagent régulièrement leur savoir pour animer des activités. Pour ce faire, il est primordial qu'ils adhèrent au projet associatif et participent à son élaboration, de manière à utiliser et transmettre au mieux leurs compétences auprès des autres.

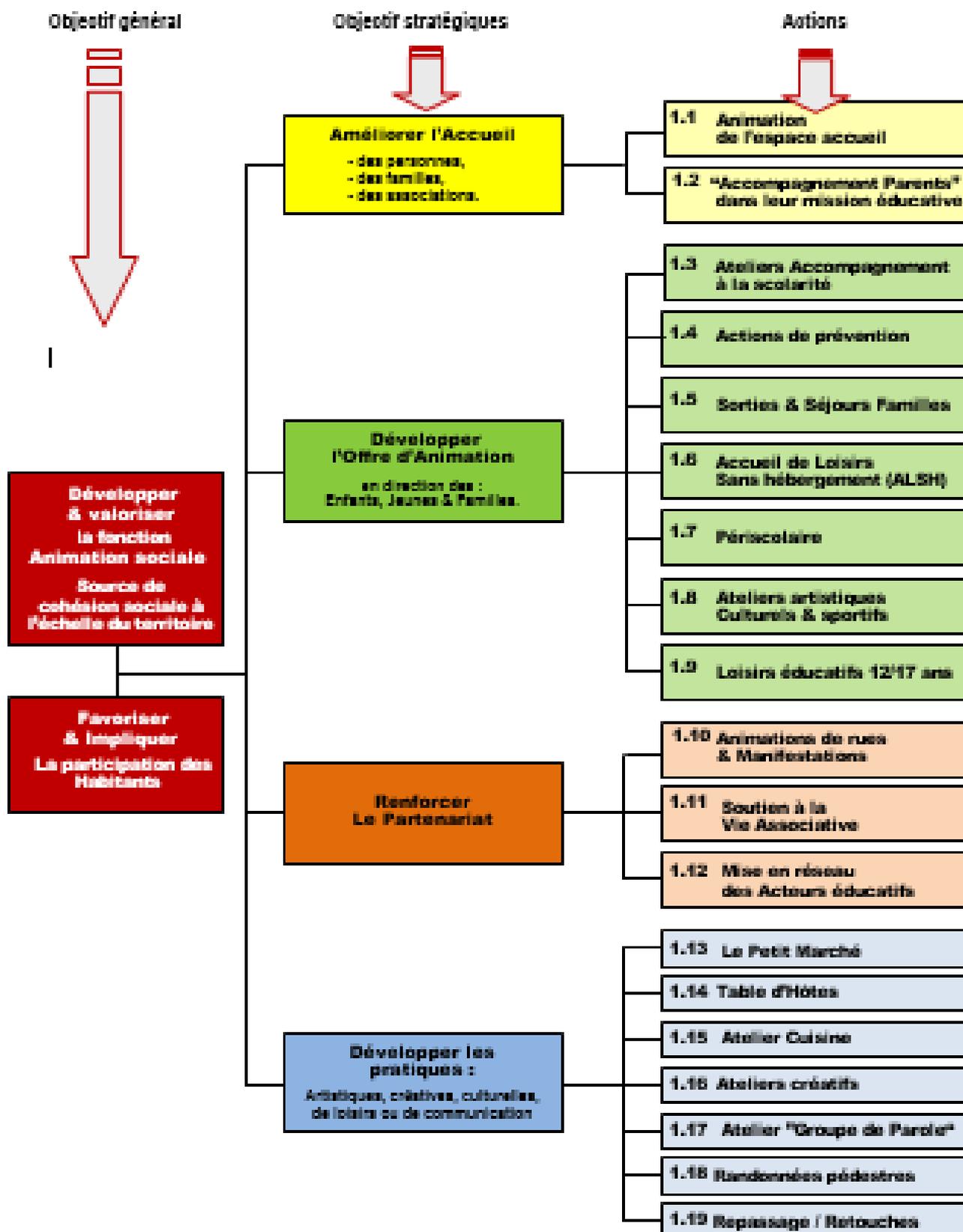
L'adhérent de tout âge est celui qui s'acquiesce d'une adhésion au préalable et qui, par ce seul fait, devra montrer sa volonté de partager les valeurs du Centre Social. Cette adhésion lui permet de s'exprimer sur les actions réalisées et celles qu'il souhaiterait voir réaliser, et lui donne enfin une voix lors de l'Assemblée Générale. Il participe régulièrement à des activités.

L'usager est un utilisateur occasionnel de certains services, sans pour autant s'acquiesce d'une adhésion à l'année.

L'habitant est la personne qui habite le territoire. Il peut être usager, adhérent, bénévole ou rien de tout cela.

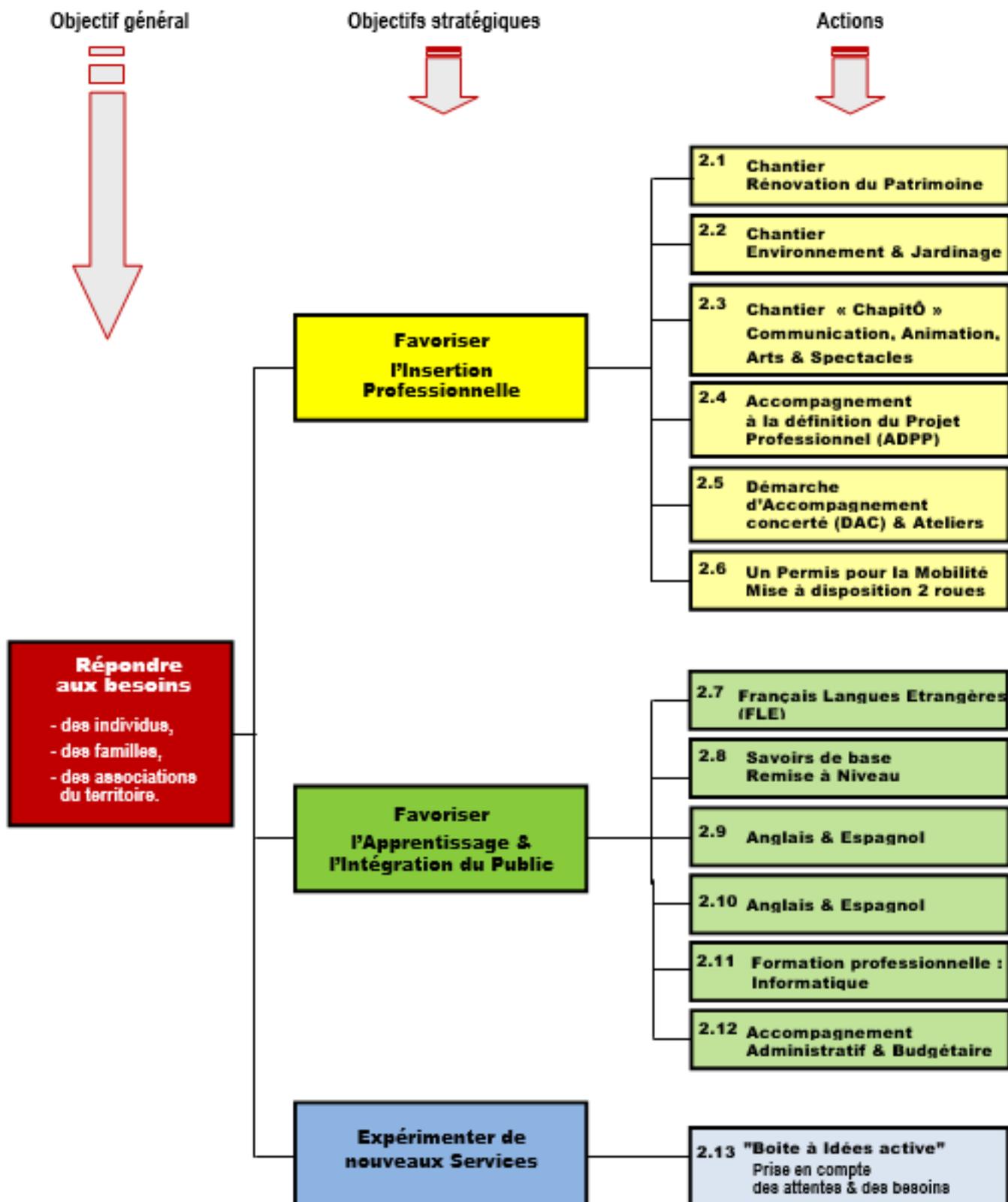
Animation de la Vie Sociale

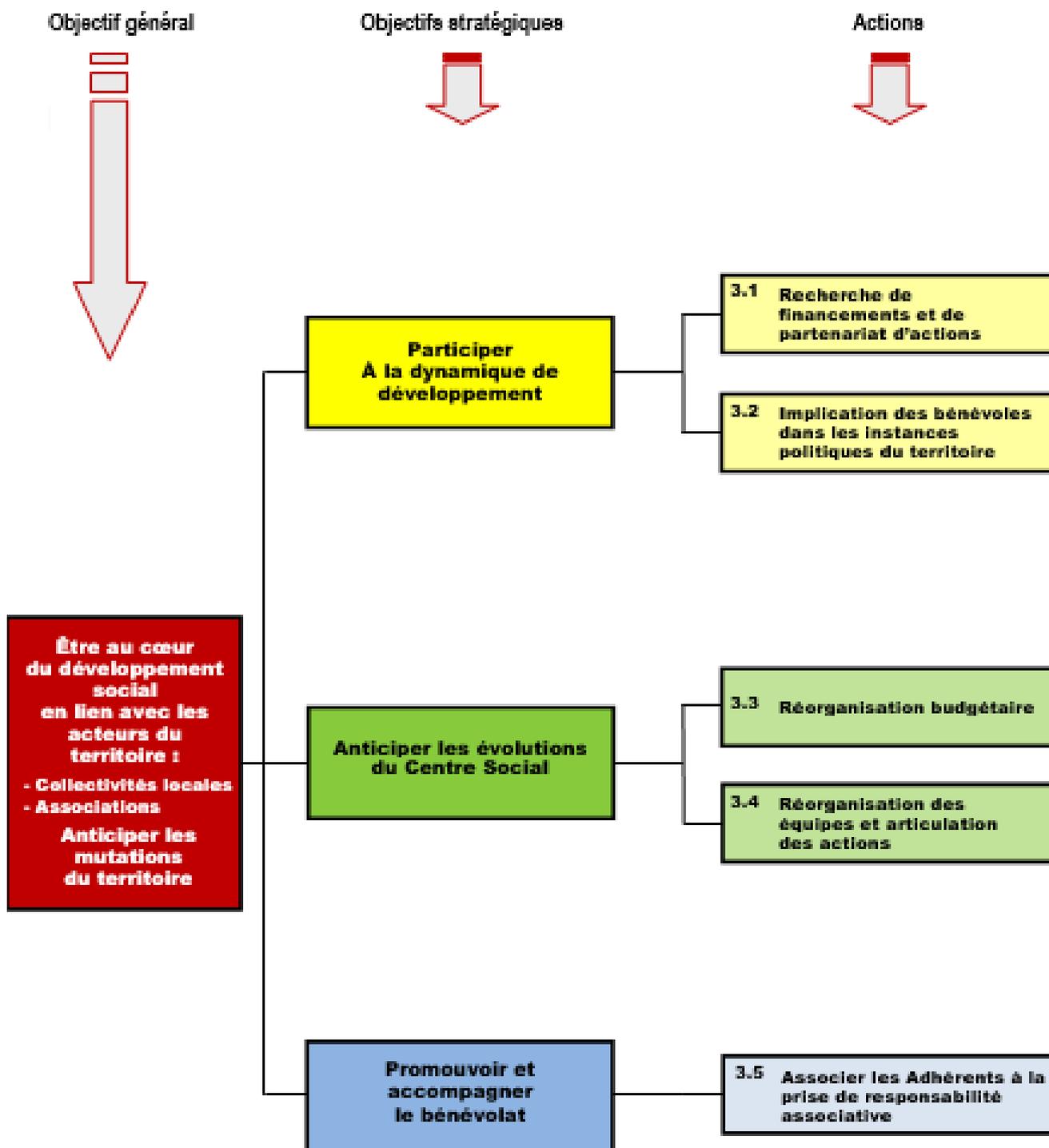
Axe 1.



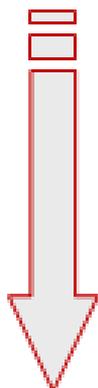
Gestion des services au bénéfice de la population

Axe 2.





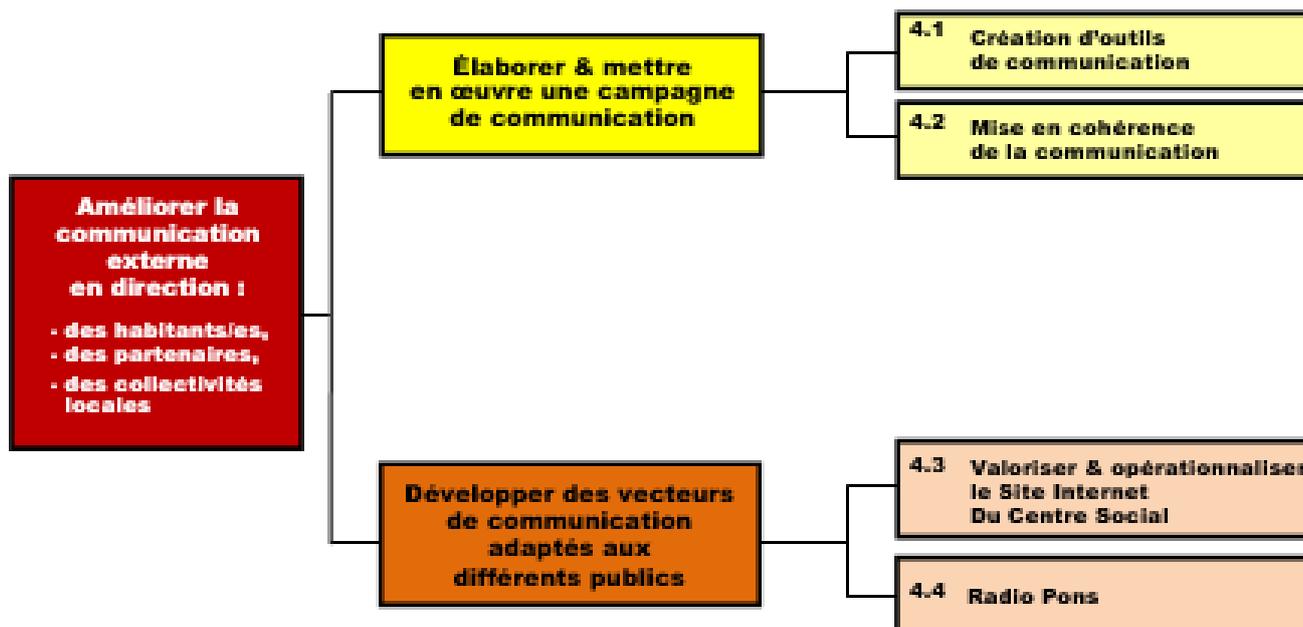
Objectif général



Objectifs stratégiques



Actions



Assemblée Générale du

26 juin 2015

“Pour désirer laisser
des traces dans le
monde, il faut être
solidaire.”

Simone de Beauvoir

Le territoire d'intervention 2014

Centre Social et Socioculturel de Pons

CSP

44 avenue Gambetta - BP 51 - 17800 Pons

☎ : 05.46.94.08.17.

📄 : www.cspons.com 📄 : cspaccueil@yahoo.fr

Moulin de la Tour (Annexe)

39 rue Thiers - 17800 Pons

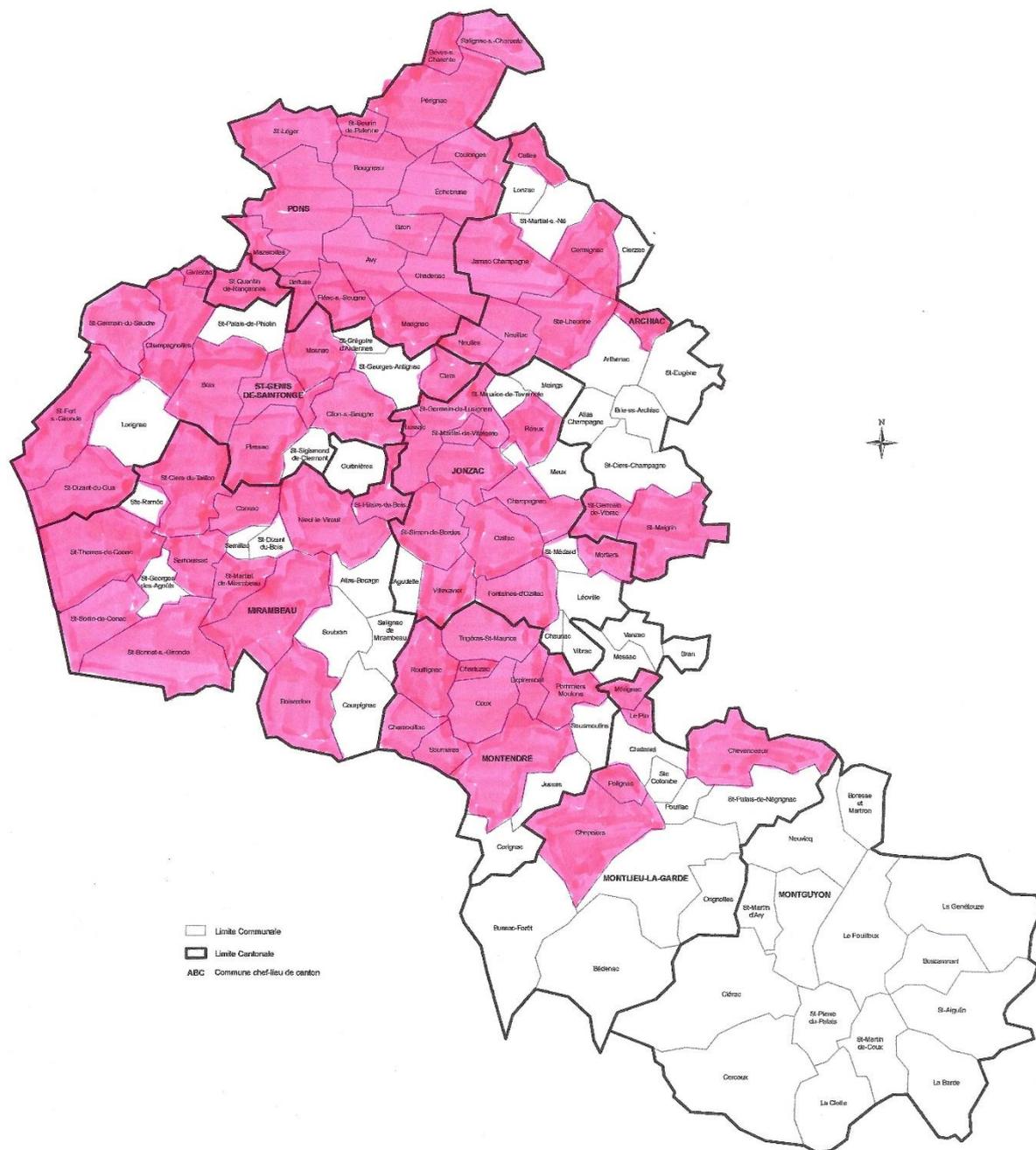
☎ : 05.46.91.01.07.

Les actions du Centre Social sur le territoire de la Communauté de Communes de Haute Saintonge :

- Archiac
- Belluire
- Biron
- Bois
- Boisredon
- Bougneau
- Celles
- Chadenac
- Chamouillac
- Champagnac
- Champagnolles
- Chartuzac
- Chevanceaux
- Clam
- Clion/Seugne
- Consac
- Coux
- Echebrune
- Expiremont
- Fléac/Seugne
- Fontaine d'Ozillac
- Germignac
- Givrezac
- Jarnac Champagne
- Jonzac
- Le Pin
- Marignac
- Mazerolles
- Mérignac
- Meussac
- Mirambeau
- Montendre
- Mortiers
- Mosnac
- Neuillac
- Nieul le Virouil
- Ozillac
- Pérignac
- Plassac
- Polignac
- Pommiers Moulons
- Pons
- Réaux
- Rouffignac
- Salignac/Charente
- Semoussac
- Soubran
- St Bonnet/Gironde
- St Ciers du Taillon
- St Dizant du Gua
- St Fort/Gironde
- St Genis de Saintonge
- St Germain de Lusignan
- St Germain de Vibrac
- St Germain du Seudre
- St Hilaire du Bois
- St Léger
- St Maigrin
- St Martial de Vitaterne
- St Quantin de Rançanne
- St Seurin de Palennes
- St Simon de Bordes
- St Sorlin de Conac
- St Thomas de Conac
- Ste Lheurine
- Tugéras St Maurice

COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA HAUTE-SAINTONGE

131 COMMUNES



Les actions du Centre Social en dehors du territoire de la Communauté de Communes de Haute Saintonge :



Assemblée Générale du

26 juin 2015

“Le savoir est le plus
intellectuel des virus,
dommage qu'il ne soit
pas très contagieux.”

Adrien Verschaere

Organigramme 2014

Centre Social et Socioculturel de Pons

CSP

44 avenue Gambetta - BP 51 - 17800 Pons

☎ : 05.46.94.08.17.

📄 : www.cspons.com 📄 : cspaccueil@yahoo.fr

Moulin de la Tour (Annexe)

39 rue Thiers - 17800 Pons

☎ : 05.46.91.01.07.

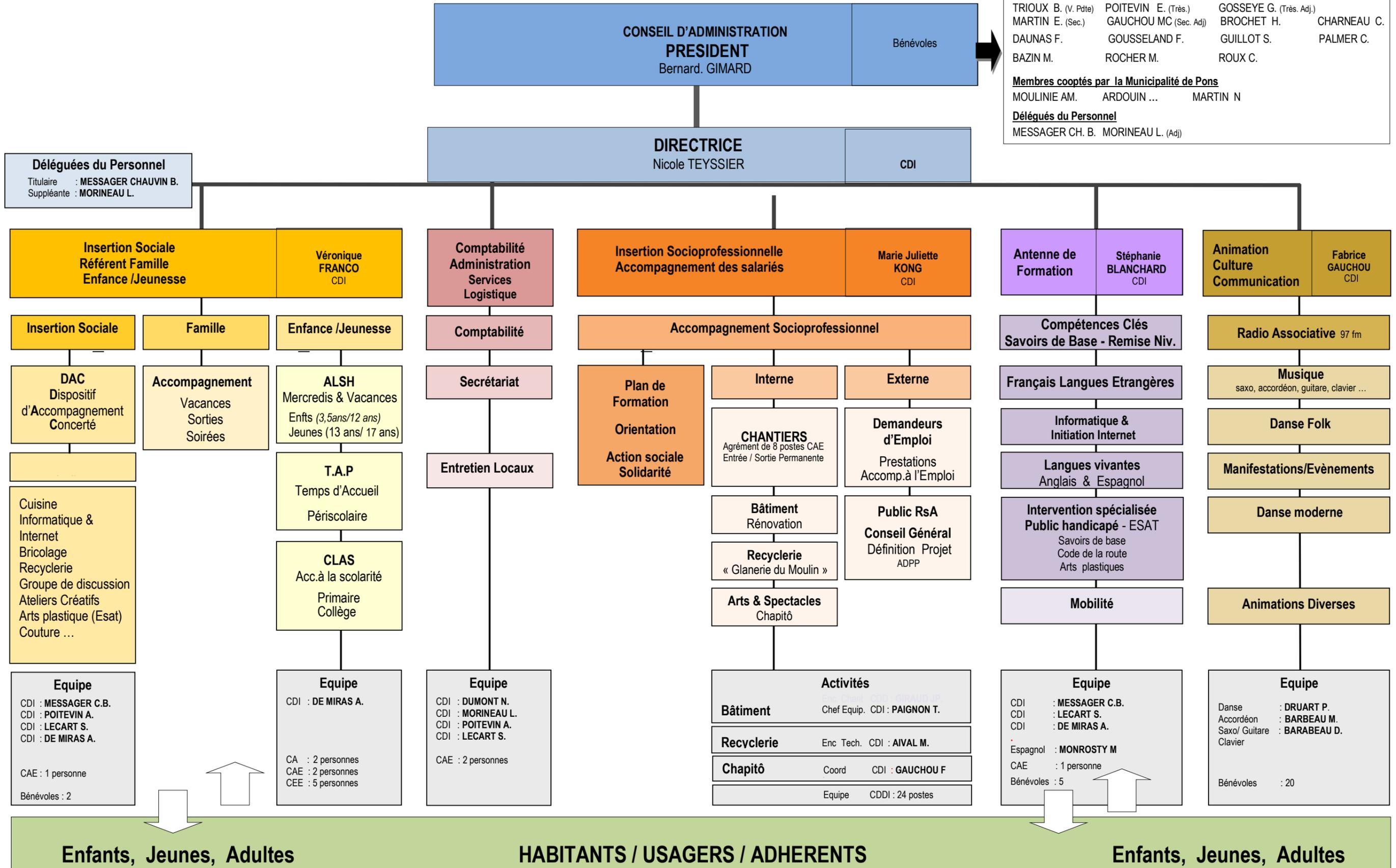
Association Centre Social & Socioculturel de Pons

Mise à jour
au 1er Juin 2015

Membres du Conseil d'Administration
 TRIUX B. (V. Pdt) POITEVIN E. (Trés.) GOSSEY G. (Trés. Adj.)
 MARTIN E. (Sec.) GAUCHOU MC (Sec. Adj) BROCHET H. CHARNEAU C.
 DAUNAS F. GOUSSELAND F. GUILLOT S. PALMER C.
 BAZIN M. ROCHER M. ROUX C.

Membres cooptés par la Municipalité de Pons
 MOULINIE AM. ARDOUIN ... MARTIN N

Délégués du Personnel
 MESSENGER CH. B. MORINEAU L. (Adj)



Assemblée
Générale du

26 juin 2015

«Tout travail est
noblesse que l'on
accroche à une étoile »

Raoul Follereau

Nos
Partenaires
2014

Centre **S**ocial et **S**ocioculturel de **P**ons

CSP

44 avenue Gambetta - BP 51 - 17800 Pons

☎ : 05.46.94.08.17.

📄 : www.cspons.com 📧 : cspaccueil@yahoo.fr

Moulin de la Tour (Annexe)

39 rue Thiers - 17800 Pons

☎ : 05.46.91.01.07.

Les partenaires associatifs et institutionnels

Le Centre Social de Pons fait partie d'un large réseau de partenaires associatifs ou institutionnels.

Au niveau national :

- Adhésion à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.

Au niveau régional :

- Adhésion à la Fédération des Centres Sociaux de Charente Maritime.
- Adhésion à la FARL.
- Adhésion à Franc CP.
- Convention avec la Région.

Au niveau départemental :

- Agrément CAF 2014/2017 « Centre Social et Animation Collectives Familiales ».
- Convention avec le Conseil Général dans le cadre de l'agrément Centre Social.
- Convention avec la DIRECCTE.
- Convention avec le Pôle Emploi.

Au niveau local :

- Convention avec la municipalité de Pons.
- Convention de prêts de jeux avec la ludothèque de Saintes.
- Convention avec la CDCHS (Communautés de Communes).



Assemblée
Générale du

26 juin 2015

Les idées ne sont pas
faites pour être pensées
mais pour être vécues

André MALRAUX

RAPPORT
D'ACTIVITES

2014

Centre **S**ocial et **S**ocioculturel de **P**ons

CSP

44 avenue Gambetta - BP 51 - 17800 Pons

☎ : 05.46.94.08.17.

📄 : www.cspons.com 📄 : cspaccueil@yahoo.fr

Moulin de la Tour (Annexe)

39 rue Thiers - 17800 Pons

☎ : 05.46.91.01.07.

Fiche Action n°1-1

Animation de l'Espace Accueil

AXE 1



Objectifs opérationnels :

- Être un lieu privilégié de passage et d'écoute.
- Offrir un service d'information accessible à tous.
- Développer la pratique de la communication.
- Poursuivre la professionnalisation de l'accueil du public.

Descriptif de l'action

- Labellisation d'un point info à destination des familles et des habitants.
- Formation à l'accueil
- Évolution technologique de certains outils
- Actualisation des logiciels administratifs et formation adaptée pour le secrétariat.
- Travailler en lien avec les associations locales afin d'être identifié comme un lieu de diffusion et d'information.
- Renforcer la présence de professionnels lors de moments stratégiques afin d'entretenir la relation avec les usagers du Centre Social

Fonctionnement :

Fréquence : tout au long de l'année.

Nombre de bénéficiaires : les accueillants (salariés ou bénévoles).

Publics touchés :

- Les salariés.
- Les bénévoles.
- Le public, les usagers.
- Les partenaires,

Ressources mobilisées (internes et externes) :

Humains :

- Interne : les salariés et bénévoles du CSP.
- Externe : les formateurs.

Matériels :

- Standard téléphonique, plaquettes.

Financier

- CSP

Modalités d'évaluation :

Critères retenus :

- Mesure quantitative et qualitative de l'accueil réalisée

Effets attendus :

- Être au cœur de l'information pour les Familles et les Habitants.
- Mieux répondre aux besoins de l'information

Calendrier de réalisation : 2014 - 2017

Fiche Action n°1-2

« **Accompagnement des parents** »
Dans leur Mission éducative

AXE 1



Objectifs opérationnels : en direction des parents, enfants, adolescents

- Favoriser des échanges entre parents, avec des professionnels.
- Lutter contre l'isolement des familles et surtout des mères.
- Répondre aux besoins par des rencontres et des échanges entre parents.
- Soutenir le parent dans son rôle éducatif.
- Créer un espace d'écoute, de parole et de ressource dans une perspective de favoriser, conforter, soutenir la relation parent/enfant.

Descriptif de l'action

- Point ressource information des différents domaines de la famille, l'enfance, l'adolescence.
- Organisation du temps de rencontre à thème autour des questions éducatives : séance organisées à partir des questionnements et préoccupations des parents.
- Cet accueil est aussi un lieu intermédiaire où les parents, sollicités parfois par des activités spécifiques proposées par les accueillantes vont pouvoir par la suite investir d'autres structures sociales (cinéma, théâtre, bibliothèque,...).

Fonctionnement :

Fréquence : 2 demi-journées par semaine sur le point ressource, calendrier trimestriel de thématiques proposés et rencontres exceptionnelles suivant sollicitation.

Durée : soirées construites sous forme d'animation/débat de 2 à 3 heures en moyenne.

Nombre de bénéficiaires : ouvert à tous les adhérents et tout public extérieur concerné par les thématiques traités.).

Publics touchés :

- **Adultes** : parents ou futurs parents, usagers, adhérents ou non.
- **Enfants et jeunes** : usagers du CSP ou souhaitant intégrer une activité, jeunes enfants, enfants, ados.

Ressources mobilisées (internes et externes) :

Humains :

- **Interne** : conseillère en économie sociale et familiale, animateurs socioculturels, équipe de direction..
- **Externe** : psychologue, intervenants extérieurs spécialisés selon les thèmes évoqués, service de la ville, associations (aide et soutien aux jeunes, actions solidaires, réseau santé,...), PMI, DTAS.

Matériels :

- Informatique, /bureautique, Internet, matériel audio/vidéo ;
- Matériel spécifique lié à la thématique.
- Radio locale.
- Salles de réunions.

Financier

- Moyens financiers attribués au secteur d'activité.
- Aides et subventions sollicités le cas échéant.

Modalités d'évaluation :

Sur bilan fait en fin d'action par les acteurs et les partenaires.
Sur grilles et questionnaires d'évaluation diffusés aux différentes parties.

Critères retenus :

- Fréquentation.
- Nombre de rencontres formelles autour de thématiques.
- Implication des parents dans l'action (impact et effets repérés).
- Bilan annuel avec les partenaires.

Effets attendus :

- Implication constructive dans les projets et dynamisation de la vie associative.

Calendrier de réalisation : 2014 - 20107

Bilan action Fiche Action n°1-3	Bilan action Atelier « Accompagnement à la scolarité »	AXE 1
Descriptif de l'action ou des actions réalisées: 3 Formules CLAS : - Primaire au Centre Social et à l'école Agrippa d'Aubigné de Pons : activités éducatives (jeux de société, musique, contes et légendes) - Collège au collège Émile Combes de Pons : jeux de société - Collège au collège Émile Combes de Pons : expression corporelle		
Fonctionnement : Fréquence : - Primaire (lundi, mardi, jeudi) à l'école élémentaire Agrippa d'Aubigné de Pons - Collège (mardi, jeudi) Durée : 1h par séance Nombre de bénéficiaires : 12/15 jeunes par séance en primaire 15 jeunes par séance au collège		
Publics touchés : Enfants et jeunes du CP à la 3ème		
Ressources mobilisées : Moyens humains : - 1 coordinatrice, - 4 animatrices Matériels : Ordinateurs, jeux, livres, dictionnaires Financeur : CAF		
Objectifs atteints : -Acquisition de compétences aux apprentissages (concentration, organisation, compréhension...) - Expression favorisée, diminution des appréhensions liées au regard de l'autre, meilleur positionnement dans le groupe (chacun sa place, respect, écoute...) - Capacité à différencier les temps de travail et « d'amusement » - Acquisition de la notion de persévérance (ce n'est pas parce que je n'y arrive pas du premier coup que je dois abandonner) - Augmentation de la prise d'initiative - Développement de l'autonomie - Diminution des tensions familiales (primaire) : Dé dramatisation des temps de « devoirs » une grande partie des parents ont rapidement intégré que leur investissement est nécessaire pour que l'accompagnement CLAS soit bénéfique pour leur(s) enfants et se montrent donc très présents, et travaille conjointement avec les animateurs et/ou coordinatrice (échanges de méthodes, d'idées...) Difficultés rencontrées : -Difficulté organisationnelles au collège à mettre en place l'atelier (problème de salle, de prise en compte de l'action dans l'organisation de la vie scolaire) -Peu de contact avec les parents des jeunes du collège		
Évaluation -Taux de fréquentation à son maximum - Amélioration des relations parents/ enfants - Amélioration des relations parents/ enseignants - Diminution de certaines « lacunes scolaires » - Création de lien avec les familles - Contrôle de la CAF : fort redressement (problème de % de répartition des charges)		
Propositions pour la poursuite de l'action : - Questionnement pour la poursuite face au faible financement Poursuite pour l'intérêt éducatif -Poursuite de l'action en primaire - envie de poursuite au collège avec rediscutions autour des enjeux avec l'équipe pédagogique du collège		

Descriptif de l'action ou des actions réalisées:

- Ce projet s'inscrit dans l'animation globale proposée aux habitants tout au long de l'année. L'action consiste en la mise en place de sorties, le plus souvent en bus, à la journée.
- Les souhaits des habitants sont pris en compte dans l'organisation. Des bénévoles référents participent ainsi aux réunions de préparation. Toutes les sorties se font sur des lieux permettant à un maximum de familles de pouvoir en bénéficier, qu'elles soient culturelles ou ludiques.
- Mise en place d'une opération d'autofinancement : Tombola lors du gala de danse du CSP
- Organisation de sorties favorisant la découverte des ressources locales, l'ouverture à la culture, le partage de temps de loisirs en famille, la rencontre avec d'autres familles : **4 sorties proposées en 2014**
- Une implication dans des projets communs
- Un accompagnement des familles **vers 1 départ collectif accompagné en vacances**
- Un accompagnement individuel **vers 5 séjours en autonomie**

Fonctionnement :

Fréquence

Sorties :

- mai : Foire de Saintes
- Juin : Le puy du Fou
- septembre : La vallée des Singes
- décembre : Cinéma à Saintes

Vacances :

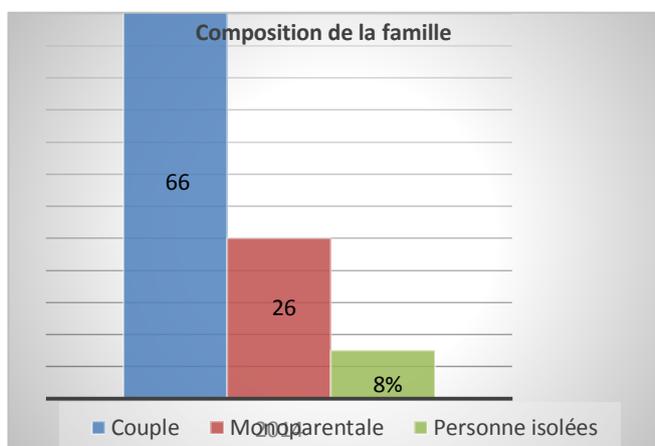
5 séjours individuels : 1 réunion collective au démarrage du projet puis un entretien individuel par trimestre jusqu'au départ et un entretien individuel pour le bilan + un bilan collectif

1 séjour collectifs accompagné : 1 réunion collective par mois + 3 réunions collectives action d'autofinancement jusqu'au départ et une réunion collective pour le bilan + un bilan collectif

Durée : de Janvier à Décembre

Nombre de bénéficiaires :

	2013	2014
Nombre de personnes Vacances	36	39
- dont enfants	19	20
- dont séjour collectif accompagné	1	1
-dont séjour collectif	0	1
- dont séjours individuels	19	5
Nombre de personnes sorties	88	102

**Publics touchés :**

- 25% des ménages comprennent une personne bénéficiaire d'une allocation pour personne Handicapée
- 66 % des familles ne bénéficient pas de revenus salariaux
- Sur 33 % de salariés, 50% d'entre eux sont précaires

Ressources mobilisées :

Moyens humains :

- 1 référent Famille
- 1 accompagnatrice salariée pour les sorties
- 2 accompagnateurs bénévoles

Financiers :

- Participation des usagers
- Épargne des participants aux projets Vacances
- Actions d'autofinancement
- CAF : aide au fonctionnement
- Conseil Général : aide aux familles et public DAC
- l'Association Vacances Ouvertes : bourses aux familles sous forme de Chèques vacances
- Club service INNER WHEEL : don financier

Cela fait plusieurs années que le club INNER WHEEL soutient notre action "vacances familles.

En 2014, le club a généreusement augmenté son don de 100 € signe de l'intérêt et du soutien dans notre engagement pour l'accès de tous aux vacances.

Un grand merci, au nom de toutes les familles qui ont bénéficié de cette aide.

- Structure: bénéfiques des actions Bourses solidaires

Objectifs atteints :

- Favoriser l'autonomie des familles en veillant à ce qu'elles deviennent actrices et moteurs des actions
Nous ouvrons ces sorties à toute personne avec une priorité pour les familles à faibles revenus, 2014 a vu son nombre de personnes seules isolée nettement augmenté.
Les familles font les visites et se promènent en autonomie, elles maîtrisent l'organisation de leur journée, font les choses à leur rythme.
Ce qui est beaucoup plus compliqué avec les personnes seules.
Au fil des animations et des confidences, des liens se tissent, des projets naissent : faire d'autres choses ensemble avec les enfants, s'entraider...
Plusieurs des participants, très volontaires et éléments moteurs pour ces familles, se sont beaucoup investis dans les projets ;
. La préparation et les actions qui aident à financer les projets permettent de s'impliquer, d'intégrer le projet.
- Accompagner les familles dans leur rôle éducatif auprès des enfants
Les séjours et sorties favorisent considérablement les discussions autour du café ou à la plage sur les problèmes liés à la parentalité.
Au fil des jours et des confidences, des liens se tissent et les langues se délient, des problèmes autour de l'éducation sont échangés (autorité, scolarité...)
- Favoriser l'entraide et le partage d'expériences entre parents
Les rencontres ont réellement permis le développement d'un esprit collectif basé sur les échanges et l'entraide.
Que ce soit lors de réunions, de sorties, d'activités culinaires, chaque expérience n'a fait que tisser et renforcer les liens entre les personnes et tout particulièrement les mamans.
La dynamique de groupe a sans cesse progressé et a fini par très vite gagner les nouveaux arrivants.
Enfin des amitiés se nouent régulièrement entre ces personnes et ce sont des échanges à l'extérieur de la structure qui se développent également.

Difficultés rencontrées :

Séjour vacances familles

- Les financements diminuent sensiblement tous les ans
- Nette augmentation des tarifs des hébergeurs
- difficultés à trouver des hébergeurs qui accueillent les groupes (« le groupe fait peur »)

Sorties

- Mobilisation des personnes pour les sorties : le passage de « j'ai envie d'y aller » à « je m'inscris » est souvent très nécessitée de relances régulières.

Évaluation :**Propositions pour la poursuite de l'action :**

- Recherche d'autres sources de financement

Fiche Action n°1-6

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

AXE 1

Descriptif de l'action ou des actions réalisées:

Offrir un espace d'accueil pour les enfants de 3 ans et demi à 17 ans, avec une offre de loisirs éducatifs accessibles ; Dans ce sens, il s'agit de proposer des ateliers favorisant l'épanouissement et l'expression des enfants.
Cet accueil collectif, permet aux enfants et aux différents acteurs de se confronter à la différence et d'exploiter les richesses de la diversité. Il permet des rapports différents entre adultes et enfants et une socialisation entre pairs. Dimension collective du « vivre ensemble ».

Fonctionnement :

Tous les mercredis de 7h35 à 18h30 de janvier à aout 2014 (22) et de 12h à 18h30 depuis la mise en place sur Pons de la réforme de temps scolaire à la rentrée de septembre 2014 (14)
Durant les petites vacances : 30 jours d'accueil (fermeture entre Noel et jour de l'An)
Durant les vacances d'été : 32 jours d'accueil (fermeture du 11/08 au 22/08)
Au 1/01/2014 ; plus de fabrication de repas sur place : contrat avec SODEXO, liaison froide
Mise aux normes minimum de la cuisine
Mise en place des préinscriptions
Modification des tarifs : augmentation du prix du repas de 1€, mise en place d'un tarif goûter de 0.40€ et application du tarif à l'heure avec retrait de la gratuité des heures au-delà de 8h de présence

Publics touchés :

Enfants et jeunes de 3 ans et demi à 17 ans de Pons et alentours
149 enfants différents dont 82 de la commune de PONS soit 67 hors commune de Pons
Fréquentation : 60,35% de Pons contre 47% en 2014
2013 : 32 mercredis =5328h ; petites vacances 31 jours = 4877h ; vacances d'été 31jours= 5608h
2014 : 22 mercredis journée complète+14 mercredis après-midi=4674h -12% ; petites vacances 30 jours=3399h ; vacances d'été 32 jours =4324h une baisse à l'année de 21.6% expliquée par l'application de la réforme du temps scolaire sur les mercredis (diminution du temps d'accueil de 40%), les familles s'organisent autrement (Famille, voisin, nounou...)

Ressources mobilisées :

Moyens humains :
- 3 directrices BAFD ou en cours de formation
- 4 animateurs BAFA ou équivalence ; 2 CA, 2CUI
- Stagiaires : BAFA, BAFD, BAC Pro SAPAT

Objectifs atteints :

-Formation : accompagnement dans le cadre d'un CA d'un animateur dans sa formation BPEJEPS, formation aux premiers secours Développement des partenariats : interne et externe
-Équipe très mobilisée, et force de proposition
-Plaisir des enfants à venir à l'Accueil de loisirs
-Fin de la réalisation de repas sur place, travail avec une cuisine centrale SODEXO : bonne relation, amélioration de la qualité au fur et mesure de nos remarques
-Mise en place du système de préinscription : même si cette nouvelle organisation a perturbée les familles au démarrage, le bilan est plutôt positif : meilleure connaissance des effectifs, adaptation de activités et des moyens au nombre d'enfant ;
-Adaptation à la réforme du temps scolaire : organisation du transport pour récupérer les enfants le mercredi midi à l'école primaire de Pons
-Réponse aux besoins des habitants

Difficultés rencontrées :

-Recrutement des animateurs : toute l'équipe ayant changée à la rentrée de septembre, adéquation avec le niveau de qualification requis et les critères d'accessibilité aux contrats aidés : CUI, CA
-Baisse de fréquentation surtout depuis l'application de la réforme du temps scolaire
-Déficit de l'action encore très important même si des économies ont été réalisées

Évaluation :

-Contrôle CAF : faible redressement (erreur de paramètres du logiciel)= évolution administrative positive
-Nette baisse de la fréquentation depuis la rentrée Scolaire 2014/2015

Propositions pour la poursuite de l'action :

Réflexion sur l'avenir de l'accueil, sans autres sources de financement

ENFANCE/JEUNESSE

L'ACCUEIL DE LOISIRS pour les enfants de 3 ans et demi à 14 ans

Cet accueil collectif, permet aux enfants et aux différents acteurs de se confronter à la différence et d'exploiter les richesses de la diversité. Il permet des rapports différents entre adultes et enfants et une socialisation entre pairs.

L'ensemble des activités pratiquées et l'organisation de la vie quotidienne peuvent aussi faciliter l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté (dimension collective du "vivre ensemble").

Un lieu pédagogique où le jeu est roi

Les enfants sont accueillis les mercredis, mais également pendant les vacances scolaires, pour la journée ou simplement une demi-journée.

Tout au long de la journée, des animateurs formés sont là pour prendre soin des enfants et leur proposer des activités adaptées à leur âge. Loisirs créatifs, sports, chants ou spectacles : à chaque journée son programme, il y en aura pour tous les goûts ! S'amuser reste le maître-mot en Accueil de loisirs.

L'enfant doit pouvoir faire la différence avec une journée à l'école.
Des sorties sont proposées régulièrement et varient en fonction des projets, saisons et de l'âge de votre enfant.

Les activités de chaque période sont réfléchies et proposées par l'équipe d'animation autour de thèmes permettant de développer la créativité, de sensibiliser, de faire découvrir, de favoriser l'échange, la connaissance de son environnement.

Janvier/Février 2014

« Embarquement pour l'espace »

- Activités manuelles : fabrication de fusées à eau, réalisation d'une fresque spatiale, fabrication du système solaire, fabrication de jeux « interplanétaire », robots, astronautes et Aliens en pâte à modeler...
- Atelier écriture : « Dans la peau d'un auteur »
- Jeux collectifs : « Sur la piste des étoiles », « Attrape planètes », « Télescope farceur », « Perdus dans l'espace »...
- Emission de radio
- Jeux de société : memory de l'espace, soucoupe Volante...

Vacances d'hiver 2014

« Au temps de la Gaule romaine »

- Sorties : les marais de Lijardière, rencontre avec les enfants du centre Social de Saintes
- Activités manuelles : fabrication d'un village gaulois en miniature, atelier poteries Gauloises,
- Ateliers cuisine
- Ateliers musique
- Jeux collectifs

Mars/avril 2014

« Formes et couleurs »

- Ateliers cuisine : Kim Gout création de jus de fruits, »Spaghettis colorés », Food Arts
- Sorties natures : Land art
- Ombres chinoises
- Jeux collectifs : « loup couleur », « teck jaune », « devine ma couleur », ...
- Activités manuelles : Mandala couleur, couleur de sable, les couleurs et les fleurs...

Vacances de printemps

« Musique et bois »

- Sorties : « Balade Saintaise », « domaine musical de Pétignac », visite de l'atelier d'un menuisier, chasse aux œufs dans la plaine de Bellevue (ALSH saintes), le centre de secours de Pons
- Activités manuelles : Création de cabanes des îles, création d'instrument de musique
- « Les grands réaménagent leur salle » : menuisier en herbe (design, plan construction, décoration, installation)
- Ateliers musique
- Ateliers cuisine
- Ateliers cuisine : tarte aux pommes, fruits en fête

Juillet 2014

« Voyage à travers le Temps »

- Sorties : Piscine, ludothèque Saintes, Base de loisirs de Jonzac, visite du donjon de Pons
- Équitation
- Ateliers cuisine
- Grands jeux : « le défi des chevaliers », « A la recherche de la licorne »
- Activités manuelles
- Jeux collectifs
- Radio

Août 2014

« L'environnement, les animaux à travers l'art »

- Sorties ; visite des Lapidiales, les marais, base de loisirs de Cognac, Haras de Saintes, piscine, nature « observons la nature »...
- Équitation
- Activités manuelles : initiation taille de pierre, création de costumes, peinture aux doigts, fresque animale...
- Ateliers cuisine
- Grands jeux : « A la recherche des pièces perdues »
- Jeux collectifs

Septembre/octobre

« Nos super-héros »

- Création d'une BD
- Création de costumes
- Expression corporelle : jeux de mimes, impro...
- Jeux collectifs : « les super-héros »
- Activités manuelles : Réalisation de jeux de kermesse
- Organisation d'une kermesse

Vacances d'automne

Ateliers musique

- Activités manuelles : création avec des éléments naturels (fleurs, feuilles, bois, citrouilles...), création de marionnettes, masque d'halloween...
- Ateliers cuisine
- Jeux collectifs : le filet de la sorcière, le roi de la forêt, qui est le fantôme ?...
- Boom déguisée

Novembre/décembre

Atelier musique, chants de Noël

- Activités manuelles : Fabrication d'un Kaléidoscope, décorations de Noël, boule à neige, carte de vœux...
- Sortie de Noël, promenade des senteurs
- Atelier cuisine, kim gout...
- Jeux collectifs : « hummm c'est quoi, », loto sonore, « boîte surprise »
- Lettre au Père Noël

Souvent à la fin d'une période, les parents sont invités à un temps de partage autour des réalisations de leurs enfants : goûter spectacle, exposition, photos, projection de film, de diaporama photos ...

Ces temps favorisent la relation aux parents et leur donne une vision concrète de ce que font leurs enfants quand ils sont au centre.

Ce sont des moments d'échanges enrichissants, équipe/parents, cela permet une approche plus globale de leurs ressentis, leurs attentes, leurs besoins.

Ces rencontres nous permettent d'évaluer régulièrement la qualité de notre service, le degré de satisfaction des familles ainsi que de vérifier l'image que l'on véhicule.

Fiche Action n°1-6b

Séjours de Vacances (Été & Hiver)

AXE 1

Descriptif de l'action ou des actions réalisées:

Séjour d'hiver :

Séjours d'été

- Séjours en hébergement sous tente, du dimanche au vendredi, pas d'hébergement le week-end
- Espace d'accueil avec une offre de loisirs socioéducatifs accessibles
- Activités favorisant l'épanouissement et l'expression des enfants et des jeunes autour de 20 thématiques contre 25 en 2013
- Travail sur la réalisation de mini projets collectifs

Fonctionnement :

Fréquence : Hiver : 1 semaine du 23 février au 1 mars 2014

Été : 5 semaines du 6 juillet au 8 août 2014

Durée : Hiver : départ le dimanche et retour le samedi

Été : Accueil le dimanche de 14h à 17h, départ le vendredi de 17h à 19h

Nombre de bénéficiaires :

Hiver 26 inscrits pour 45 places contre 44 en 2013

Été : 139 (128 enfants différents) pour 318 places proposées (44% de taux de remplissage), 2013 : 339 pour 465

Publics touchés :

Hiver : enfants de 8 à 17 ans, 27% de Pons et environs (25% en 2013), 100% du département (87% en 2013)

Été : enfants et jeunes de 8 à 17 ans, 11% de Pons et environs (10% en 2013), 86% du département (82% en 2013)

Ressources mobilisées :

Humaines :

Interne : Hiver : 5 animateurs saisonniers/1 directrice

Été : 13 animateurs saisonniers/3 directeurs

Externe :

Hiver : - location bus 40 places, établissement Météreau

- location centre de vacances (hébergement, pension complète)

- stations de ski Grandvalira : Achat forfait

- Entrées piscine et patinoire

- repas sur trajet allé : Flunch Toulouse Portet

Été : prestataires : Tir à l'arc, tir sportif, Karting, accrobranche, équitation, quad.

Matériels :

Hiver : - location matériel ski

- matériel d'activités : veillées, temps de vie collective

Été : Suite à la tempête de 2013 :

- recherche d'un nouveau terrain : location d'un terrain au centre équestre de Pons avec aménagements (location de sanitaires) (arrêt au bout d'une semaine pour cause de nuisances), recentrage des différents camps au MDT

- Afin de limiter les frais choix de location de divers matériels de camping aux Éclaireuses et Éclaireurs de France de Bordeaux

- Radio Pons

- Infrastructures du centre social

- Matériel spécifique aux activités

Objectifs atteints :

- permettre l'accès aux vacances aux enfants de familles à faibles ressources :

passerport CAF hiver : 38% ; été 57%

- découverte de nouvelles activités

-développement des valeurs liées à l'entraide de et à la solidarité

Difficultés rencontrées :

-démarrage des inscriptions tardif : problème de réservation et confirmation des prestataires

- partage des espaces (- de 13ans/+ 13ans)

Évaluation :

-Baisse significative des inscriptions : le fait de ne pas proposer d'hébergement le week-end a supprimé les enfants venant de loin (hors département, structures spécialisées...)

Propositions pour la poursuite de l'action :

Arrêt de la formule séjours, travail sur un accueil de loisirs 13/17 ans pendant les vacances scolaires 2014/2015

Descriptif de l'action ou des actions réalisées:

Organisation des TAP

Proposer aux enfants de l'école élémentaire de Pons des activités culturelles et artistiques, sportives, récréatives et de détente

- Accueillir les enfants le soir après la classe (15h40/16h40h) selon les choix locaux pour répondre réforme du temps scolaire

Fonctionnement :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h40 à 16h40 à l'école élémentaire Agrippa d'Aubigné de Pons

13 ateliers par semaine : radio ; informatique, activité sportive, arts plastiques, jeux de société...roulement des ateliers avec propositions nouvelles à chaque période de vacance, l'enfant change d'atelier à chaque période, inscription obligatoire.

+ étude surveillée lundi, mardi, jeudi sur la base du volontariat

Publics touchés :

Tous les élèves du CP au CM2 qui le souhaitent

De septembre à décembre 2014 : 108 enfants par semaine sur les ateliers et en moyenne 20 sur l'étude surveillée

Ressources mobilisées :

Humaine ;

-Interne : 5 animatrices/1 directrice coordinatrice

-Externe : 2 employés municipaux mis à disposition

Matériel : - Matériel spécifique à chaque activité : arts plastiques, activités sportive...

- Jeux de société

- Infrastructures de l'école élémentaire

Financières : Signature d'une convention de prestation avec la caisse des écoles de la mairie de Pons

Objectifs atteints :

-chaque demande satisfaite (1 atelier par semaine et par enfant)

-plaisir des enfants

-découverte de nouvelles activités : radio, technique de dessin Manga...

-développement de lien avec les familles

Difficultés rencontrées :

Mise en place compliquée :

- commande de la mairie en aout : peu de temps pour la réflexion et la mise en œuvre

- perplexité des parents : organisation proposée ne correspondant pas à leurs attentes

- organisation des partages des espaces (école, garderie)

- travail en collaboration avec les différents intervenants autour de l'enfant : enseignants, personnel de garderie

Évaluation :

Juste un trimestre d'activité donc trop peu de recul pour une évaluation parlante

Une enquête auprès des familles sera réalisée, s'en suivra une présentation des résultats en conseil d'école

Des réunions bilan seront organisées : Equipe d'animation, personnel de garderie, fédération des parents

d'élèves, équipe enseignante...

Propositions pour la poursuite de l'action :

Augmenter le nombre de places

Diversifier les activités

Associer les parents à l'amélioration de l'action

ACTION 1.8 - Ateliers artistiques, culturels et sportifs

Objectifs opérationnels :

- Favoriser le développement des musiques actuelles et traditionnelles ou la pratique de la danse
- Faciliter l'accès de tous à ces pratiques

Descriptif de l'action :

- Des ateliers de pratique instrumentale en saxo, guitare, claviers, accordéon ou éveil musical
- Des cours de danses (modernes), orientales, folklorique...
- Des ateliers Radios, vidéos

Fonctionnement :

Fréquence : 1 fois par semaine du lundi au vendredi selon les activités
Durée : entre 45 mn et 2h
Nombre de bénéficiaires : ouvert au plus grand nombre

Publics concernés :

- Enfants, jeunes et adultes

Ressources mobilisées (internes et externes) :

Humains : Interne : différents professeurs ou animateurs salariés, ou bénévoles du Centre

Matériels : Infrastructure du Centre

Financiers : Participation des familles, municipalités, recette des manifestations

Effets attendus :

Sensibiliser le plus grand nombre à la culture : Les Ateliers ont fonctionné dans la continuité

Fréquentation 2014 : nombre d'inscrits aux ateliers

Danse	63	Saxo	5
Guitare	24	Claviers	6
Accordéon	11	Éveil musical	4

ACTION 1.10 - Animations, Manifestations, Bourses solidaires

Bourse au ski :

- Ouverture en priorité aux participants du séjour ski
- Ouverture au public le samedi 25 janvier 2014

Bourse aux jouets :

- Très forte participation des déposants
- Vente le samedi 22 novembre 2014

Vide-greniers brocantes nocturnes :

- Vendredi 30 mai 2014 au Moulin de la Tour, 39 rue Thiers
- Vendredi 3 octobre, avenue Gambetta

Succès important

Printemps des poètes

- Sensibiliser tous les publics à la poésie
- Intervention au collège et au lycée

4 Expositions : Seb A, P. Clairteau, E. Péan, et « en avant la musique »

Les courants d'Aires : spectacle de fin d'année des ateliers musicaux

Le Gala de danse : spectacle de fin d'année des ateliers danse

2 Concerts : 21 juin ; scène ouverte (kermesse au Moulin)
17 octobre :R. Esse, Black Milk, Persepolis

ACTION 1.11 - Soutien Vie Associative

Dans le cadre d'un partenariat le Centre social a mis à disposition des salles à différentes structures :

- Mission locale
- CRAVA
- MSA formation
- GASPARD 17
- Service RSA JONZAC
- AI 17
- association TERDEV
- ASE
- Association CIOLINO
- DTAS Jonzac
- .../...

Fiche Action n°1-15

Bilan action
Atelier Cuisine

AXE 1

Descriptif de l'action ou des actions réalisées:

Préparer un plat (entrée, plat, dessert).
Apprentissage : cuisine peu onéreuse, équilibre alimentaire, hygiène.
Échange des savoirs
Créer ou recréer des relations.
Organisation du repas polyglotte.

Fonctionnement :

Fréquence : 1 fois par semaine.
Durée : 2h30/3h.
Nombre de bénéficiaires : maximum 7 personnes.
Depuis septembre les participants repartent avec une part gratuite.

Publics touchés :

Adhérents et publics DAC.

Ressources mobilisées :

Humaine ;
-Interne : 1 animatrice.
-Externe : délégué à la tutelle, assistante sociale, famille d'accueil.
Matériel : Utilisation du matériel et de la cuisine du CSP.

Objectifs atteints :

Augmentation de la vente de plats préparés.
Bonne ambiance.

Difficultés rencontrées :

Fréquentation irrégulière de l'atelier par certaines personnes.

Évaluation :

Propositions pour la poursuite de l'action :

Toucher plus de public désirant se former tant sur l'équilibre alimentaire, tant sur une cuisine peu onéreuse mais savoureuse.

Plats cuisinés

Novembre 2014



Atelier cuisine

Mardi 04	Tajine marocaine de poulet aux pommes de terre et olives	3.00 €
Mardi 11	FERIE	/
Mardi 18	Raclette en chausson	3.00 €
Mardi 25	Poisson mijoté au ciche	3.00 €



Merci de commander la veille avant 18 h.

Apportez un récipient hermétique pour le conditionnement.

Pour commander, il faut être adhérent au Centre Social

(Cotisation à l'année 10€)

Pour tout renseignement, demander Bernadette.

☎ 05.46.94.08.17

PLATS CUISINES

Décembre 2014

Mardi 02	Lasagnes de poireaux aux curry	2.75 €
Mardi 09	Pielmiénis sibériens (raviolis)	3.00 €
Mardi 16	Ateliers verrines	5.00 €



😊😊😊😊 *Toute l'Équipe du Centre Social* 😊😊😊😊

vous souhaite ses meilleurs vœux en cette nouvelle année

Merci de commander la veille avant 18 h.

Apportez un récipient hermétique pour le conditionnement.

Pour commander, il faut être adhérent au Centre Social

(Cotisation à l'année 10€)

Pour tout renseignement, demander Bernadette.

☎ 05.46.94.08.17



ACTION 1.16 a - Atelier Loisirs Créatifs

→ Objectifs :

- Favoriser la découverte et l'acquisition de techniques
- Valoriser le savoir-faire et le savoir-être
- Développer l'esprit créatif
- Favoriser les échanges, l'entraide
- Mobiliser les participants autour d'un projet commun « les bateaux fleuris »

→ Descriptif de l'action

Cet atelier est ouvert à tout public (adhérents et public DAC).

Le public DAC est accompagné et intégré dans le groupe par l'animatrice.

À chaque séance il est proposé des activités par l'animatrice mais les participants doivent aussi participer dans le choix du contenu et du déroulement de l'atelier en proposant elles-mêmes des idées.

Un projet collectif a été mis en place en participant à la fête des « bateaux fleuris » du quartier St Vivien de Pons le 15 juin 2014. Notre bateau a été récompensé puisque nous avons fini 3^{ème}.

Mise en place de temps conviviaux, café, pique-nique, et une sortie au resto début septembre pour fêter notre réussite aux « bateaux fleuris ».

Les participants ramènent leurs productions chez eux.

La plupart des personnes qui participent à cet atelier sont isolées et n'ont aucune activité ; elles s'ennuient.

Ces personnes manquent de confiance en elles, ont une mauvaise image d'elles-mêmes ce qui parfois est un frein à l'intégration dans cet atelier par peur du regard des autres. Elles sont partagées entre l'envie, le besoin d'avoir une activité et la crainte d'être mise à l'écart.

Mais la connaissance avec le groupe et le plaisir à se retrouver leur redonne confiance en elles car les échanges entre les personnes du groupe sont systématiques et la valorisation les uns envers les autres de leur capacité à créer les encourage.

L'atelier est un repère pour elles car il impulse un rythme, un fil conducteur dans leur vie quotidienne.

L'atelier leur permet de penser un peu à elles.

De plus les tranches d'âges sont très variées puisque l'on oscille entre 25 et 57 ans.

Outre les bénéficiaires du RSA l'atelier accueille tout public ce qui permet une mixité sociale. Ceci est un aspect important car il permet la rencontre avec des personnes différentes de soi (handicapés, femme au foyer, retraité, salariés,...)

→ Fonctionnement

Fréquence : le jeudi après-midi

Durée : 2h30 à 3h

Nombre de bénéficiaires : 9 dont 6 DAC, 1 retraitée, 1 femme au foyer et une active

→ Matériels :

Infrastructure du Centre

Valorisation et recyclage de différents matériaux comme le carton, le bois flotté, les cannettes, les bouteilles plastiques,...

→ Financeurs :

Conseil général, CAF, participations des adhérents.

Paroles des participantes :

« C'était trop bien, j'ai appris à faire des choses qui me paraissaient trop dures »

« L'ambiance est trop sympa, on rigole tout le temps »

« Je suis trop fière de montrer à mes enfants le travail que je fais »

« J'aime expliquer aux autres la technique que m'a apprise Anne »

« Parfois la nuit je rêve du travail manuel que l'on fait et je m'entraîne, dans mon rêve bien sûr »

ACTION 1.16 b - Atelier couture

→ Objectifs :

- Favoriser la découverte et l'acquisition de techniques
- Valoriser le savoir-faire et le savoir-être
- Développer l'esprit créatif
- Favoriser les échanges, l'entraide

→ Descriptif de l'action

Cet atelier est ouvert à tout public (adhérents et public DAC).

Le public DAC est accompagné et intégré dans le groupe par l'animatrice.

À chaque séance il est proposé des activités par l'animatrice mais les participants doivent aussi participer dans le choix du contenu et du déroulement de l'atelier en proposant elles-mêmes des idées.

Mise en place de temps conviviaux, café, goûter.

Les participants ramènent leurs productions chez eux.

La connaissance avec le groupe et le plaisir à se retrouver, leur redonne confiance en elles car les échanges entre les personnes du groupe sont systématiques et la valorisation les uns envers les autres de leur capacité à créer les encourage.

L'atelier est un repère pour elles car il impulse un rythme, un fil conducteur dans leur vie quotidienne.

L'atelier leur permet de penser un peu à elles.

Outre les bénéficiaires du RSA l'atelier accueille tout public ce qui permet une mixité sociale. Ceci est un aspect important car il permet la rencontre avec des personnes différentes de soi (handicapés, femme au foyer, retraité, salariés,...).

Cet atelier n'a débuté que le 28 novembre.

→ Fonctionnement

Fréquence : le vendredi après-midi

Durée : 2h30

Nombre de bénéficiaires : 5 dont 4 DAC, 1 active

→ Matériels :

Infrastructure du Centre

Récupération de tissu et leurs propres fournitures.

→ Financeurs :

Conseil général, CAF, participations des adhérents.

Fiche Action n°1-17

Liberté de parole
Groupe de discussion et d'échanges

AXE 1

Descriptif de l'action ou des actions réalisées:

- Au CSP, un groupe de personnes se retrouve pour échanger autour d'un thème d'actualité qui les concerne et qu'ils ont choisi.
- Une expérience qui aide à s'engager dans la vie locale.
- Loin d'être un lieu de bavardage, ce rendez-vous est un véritable espace de ressource.
- Il permet l'échange et l'appart d'expériences de vie de chacun des membres pour aborder des sujets de société qui les interpellent.
- Les sujets sont décidés collectivement, souvent en réaction à l'actualité ou plus largement. Ils sont préparés, en amont, par l'animatrice et une bénévole (recherche documentaire par Internet, presse écrite...)
- C'est ainsi que ce groupe aborde des thèmes très variés : le don, le bénévolat, la violence faite aux femmes, la tolérance, l'éducation des enfants, un film, une exposition, l'environnement...
- Le groupe invite des personnes ressources pour prendre du recul face au sujet choisi et répondre à leurs questions : correspondante de presse en décembre avec un travail pour la séance suivante sur l'écriture d'un article de presse
- De nombreux débats enrichissent les rencontres. À partir de septembre à chaque séance utilisation d'un support de discussion : 1 vidéo, 1 intervenant, une sortie.

Fonctionnement :

Fréquence : tous les mercredi après-midi de 14h30 à 16h jusqu'en juin à partir de septembre un mercredi toutes les 2 semaines

Durée : 1h30

Nombre de bénéficiaires : 6 à 8

Publics touchés :

Adultes : 3 dans le cadre d'un CER, 1 retraité, 2 adultes handicapés, 1 homme d'origine étrangère

Ressources mobilisées :

Humaines :

Interne : 1 coordinatrice DAC, 2 bénévoles

Externe : intervenants selon les thèmes

Matériels :

Salles, vidéoprojecteur, documentation, outil informatique (recherches internet, impression...)

Financiers :

Conseil général, participation des adhérents

Objectifs atteints :

Envie des participants à poursuivre

Prise de parole facilitée

Intérêt des intervenants pour l'action

Développement de lien social

Difficultés rencontrées :

Problème d'assiduité pour certains des participants

Varier les thèmes abordés

Évaluation :

Participation stable

Beaucoup de thèmes traités : afin que cela ne devienne trop répétitif, changement de formule en septembre : 1 fois tous les 15 jours, sortir plus, faire plus souvent appelle à des intervenants extérieurs= enrichissements des discussions et dynamisme du groupe

Propositions pour la poursuite de l'action :

Continuer sur la formule 1 fois toutes les 2 semaines

Descriptif de l'action ou des actions réalisées:

- Découvrir le patrimoine culturel, historique, artisanal et environnemental
- de la commune et de ses environs Des rendez-vous réguliers sont proposés selon les saisons pour se balader déambuler autour de Pons
- Marche de 2 à 3 kms : visite du Moulin de la Vergne, du centre de tri de la poste, du centre de secours
- inscription obligatoire

Fonctionnement :

Fréquence : les derniers mardis du mois

Durée : la matinée (entre 1h30 à 2h)

Nombre de bénéficiaires : 2 à 8

Publics touchés :

Adultes fréquentant les ateliers du CSP

Ressources mobilisées :

Humaine ;

Interne : 1 salarié / 1 bénévole

Matériel :

Bureautique : conception des tracts

Financières :

Conseil général, participation des usagers

Objectifs atteints :

Découverte de services, administrations, patrimoine local

Convivialité

rencontres

Difficultés rencontrées :

Irrégularité du nombre de participant

Beaucoup des personnes accompagnées ont des problèmes de mobilité : handicap, santé, âge, obésité...

Organisation des sorties pédestres durant la mauvaise saison

Évaluation :

Nombre de participants en baisse significative

Plusieurs sorties annulées à cause des conditions météorologiques

Propositions pour la poursuite de l'action :

Non reconduite en 2015 avec réflexion sur une formule différente dans l'avenir

Fiche Action	N° 2-1	Chantier «Rénovation du petit Patrimoine»	AXE 2
<p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux bénéficiaires d'acquérir des compétences professionnelles transférables en entreprise • Définir un projet professionnel et aider à sa réalisation • Résoudre des freins à l'embauche en entreprise 			
<p>Descriptif de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chantiers de Restauration d'éléments architecturaux effectués prioritairement pour le compte de collectivités ou associations, et ponctuellement pour les particuliers • Terrain d'expérience pour les bénéficiaires impliqués dans un parcours de retour à l'emploi au travers de leur contribution à sauvegarde du patrimoine local 			
<p>Activité du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restaurer les sites endommagés, dégradés du petit patrimoine local à vocation touristique et historique - Participer à la préservation et au développement de la Ville : lavoirs, puits, ponts, ruelles, murs, fours, tanneries... 			
<p>Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En interne : formation aux techniques et gestes professionnels, échange de savoirs, remise à niveau, code la route... - En externe : toute formation entrant dans le cadre du projet personnel et/ou professionnel de la personne (partenariat avec les organismes de formation : APP, AFPA, GRETA, CFPPA, MFR, CFA...) 			
<p>Accompagnement socioprofessionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition / consolidation du projet professionnel - Travail sur l'intégration sociale (suivi des personnes ou des familles pour la résolution de problèmes liés au logement et mobilité...), le retour à l'emploi et l'orientation vers la formation ou un suivi adapté. 			
<p>Publics concernés sur 2013 : 9</p> <p>Bénéficiaires : Public en difficulté d'insertion, en situation d'isolement bénéficiaires du rSa socle, ASS, DELD... inscrit ou non au Pôle Emploi (cohorte de 4 à 10 bénéficiaires RsA en simultané sur le chantier)</p> <p>Sexe : Femmes : 2 Hommes : 10</p> <p>Catégorie d'âge : - 26 ans : 3 26/44 ans : 7 45 ans et + : 2</p> <p>Niveau études : VI : 1 VBis : 5 V : 4 IV : 2 I à III : 0</p> <p>Provenance : Pons & Canton (Archaic, Barzan, Consac, Les Gonds).</p>			
<p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Interne</u> : Direction, Accompagnateur socioprofessionnel, Chef de chantier, chef d'équipe • <u>Externe</u> : Prescription par un référent du PDI ou par Pôle Emploi, Communication autour de la spécificité de chaque action, Prospection auprès des municipalités et partenaires locaux, Psychologue, intervenants extérieurs spécialisés selon les thèmes évoqués (médecine du travail, sécurité routière.... Associations (aide & soutien, actions solidaires, réseau santé...), entreprises <p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériel spécifique lié à l'activité bâtiment & véhicules de chantier • Matériel Informatique / bureautique, internet <p>Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers attribués au secteur d'activité par les partenaires (Etat, Région, CG, Communes...) • Aides & subventions sollicitées le cas échéant (Fondations, appels à projets, et appels d'offre) 			
<p>Modalités d'Evaluation sur 2014 : 7 sorties</p> <p>Sur bilans fait en cours & fin d'action par les acteurs et partenaires (grilles et questionnaires d'évaluation)</p> <p>Critères retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de placement et d'entrée en formation & Bilan annuel avec les partenaires : • Sorties : Emploi : 14 % Formation : 43 % Santé : 43 % Report sur 2015 : 5 personnes <p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication constructive dans les parcours de retour à l'emploi • Professionnalisation & dynamisation de la vie locale 			

Fiche Action	N° 2-2	Chantier «Environnement & Jardinage»	AXE 2
<p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux bénéficiaires d'acquérir des compétences professionnelles transférables en entreprise • Définir un projet professionnel et aider à sa réalisation • Résoudre des freins à l'embauche en entreprise 			
<p>Descriptif de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chantier de sensibilisation à l'environnement et au jardinage sur des terrains à cultiver et à préserver (potagers, vergers, mares pédagogique, espaces arborés & fleuris) pour les collectivités et ponctuellement pour les particuliers • Terrain d'expérimentation, de découverte ou d'expression pour les bénéficiaires impliqués dans un parcours de retour à l'emploi au travers de leur contribution à sauvegarde des espaces naturels et de culture. 			
<p>Activité du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Initier aux techniques & partage de connaissances sur les cultures maraîchère et florale, - Promouvoir l'idée de « culture naturelle » & raisonnée - Réhabiliter les sentiers de randonnées et participer à l'embellissement de la Ville. - Sensibiliser les enfants à l'environnement et au goût (jardin pédagogique et alimentation des repas de l'ALSH) 			
<p>Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En interne : formation aux techniques et gestes professionnels, échange de savoirs, remise à niveau, code la route... - En externe : toute formation entrant dans le cadre du projet personnel et/ou professionnel de la personne (partenariat avec les organismes de formation : APP, AFPA, GRETA, CFPPA, MFR, CFPPA...) 			
<p>Accompagnement socioprofessionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition / consolidation du projet professionnel - Travail sur l'intégration sociale (suivi des personnes ou des familles pour la résolution de problèmes liés au logement et mobilité, garde d'enfants...), le retour à l'emploi et l'orientation vers la formation ou un suivi adapté. 			
<p>Publics concernés sur 2013 : 7</p> <p>Bénéficiaires : Public en difficulté d'insertion, en situation d'isolement bénéficiaires du rSa socle, ASS, DELD... inscrit ou non au Pôle Emploi (cohorte de 4 à 10 bénéficiaires RsA en simultané sur le chantier)</p> <p>Sexe : Femmes : 5 Hommes : 4</p> <p>Catégorie d'âge : - 26 ans : 1 26/44 ans : 1 45 ans et + : 7</p> <p>Niveau études : VI : 2 VBis : 3 V : 3 IV : 1 I à III : 0</p> <p>Provenance : Pons et canton (Montils, Coulonges).</p>			
<p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Interne</u> : Direction, Accompagnateur socioprofessionnel, chefs d'équipe • <u>Externe</u> : Prescription par un référent du PDI ou par Pôle Emploi, Communication autour de la spécificité de chaque action, Prospection auprès des municipalités et partenaires locaux, Psychologue, intervenants extérieurs spécialisés selon les thèmes évoqués (médecine du travail, sécurité routière.... Associations (aide & soutien, actions solidaires, réseau santé...), entreprises <p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériel spécifique lié à l'activité Environnement & jardinage & véhicules de chantier • Matériel Informatique / bureautique, internet <p>Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers attribués au secteur d'activité par les partenaires (Etat, Région, CG, Communes...) • Aides & subventions sollicitées le cas échéant (Fondations, appels à projets, et appels d'offre) 			
<p>Modalités d'Evaluation sur 2014 : 6 sorties</p> <p>Sur bilans fait en cours & fin d'action par les acteurs et partenaires (grilles et questionnaires d'évaluation)</p> <p>Critères retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de placement et d'entrée en formation & Bilan annuel avec les partenaires : • Sorties : Emploi : 67 % (CDI Entretien et saison) Formation : 50 % (Dt 1 qualifiante) Sante : 33 % <p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication constructive dans les parcours de retour à l'emploi • Professionnalisation & dynamisation de la vie locale • Implication constructive dans les parcours de retour à l'emploi • Professionnalisation & éducation à l'écocitoyenneté 			

Action
Abandonnée
Fin 2015

Fiche Action	N° 2-3	Communication & Animation Chantier Arts & Spectacles «ChapitÔ»	AXE 2
<p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux bénéficiaires d'acquérir des compétences professionnelles transférables en entreprise • Définir un projet professionnel et aider à sa réalisation • Résoudre des freins à l'embauche en entreprise 			
<p>Descriptif de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Terrain d'expérimentation, de découverte ou d'expression artistique (faisant appel aux aptitudes liées au théâtre, aux arts plastiques, la musique...) • Travail sur la notion projet & l'accompagnement au montage de projets d'animation et d'événements culturels s'adressant à un public diversifié (adultes, jeunes et enfants) • Travail sur les techniques d'Animation 			
<p>Activité du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter des projets culturels aux acteurs de la vie locale : ateliers d'initiation à la communication et/aux disciplines artistiques : ateliers / animations théâtre à but pédagogique, expositions, accueil de groupes scolaires, organisation de manifestations musicales, émissions radio, spectacles à thèmes... 			
<p>Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En interne : formation aux techniques de communication et gestes professionnels, échange de savoirs... - En externe : toute formation entrant dans le cadre du projet personnel et/ou professionnel (partenariat avec des organismes de formation ou autres : APP, AFPA, GRETA, La Coursive, MFR, CFPPA, Avant Scène, Gallia...) 			
<p>Accompagnement socioprofessionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition / consolidation du projet professionnel - Travail sur l'intégration sociale (suivi des personnes ou des familles pour la résolution de problèmes liés au logement et mobilité, la santé...), le retour à l'emploi et l'orientation vers la formation ou un suivi adapté. 			
<p>Publics concernés sur 2014 : 11</p> <p>Bénéficiaires : Public en difficulté d'insertion, en situation d'isolement bénéficiaires du rSa socle, ASS, DELD... inscrit ou non au Pôle Emploi (cohorte de 4 à 10 bénéficiaires RsA en simultané sur le chantier)</p> <p>Sexe : Femmes 3 Hommes : 8</p> <p>Catégorie d'âge : - 26 ans : 4 26/44 ans : 5 45 ans et + : 2</p> <p>Niveau études : VI : 0 VBis : 2 V : 3 IV : 3 I à III : 5</p> <p>Provenance : Pons & Canton, Canton Jonzac, Mirambeau, Montendre, Saintes Sud</p>			
<p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Interne</u> : Direction, Accompagnateur socioprofessionnel, coordinateur • <u>Externe</u> : Prescription par un référent du PDI ou par Pôle Emploi, Communication autour de la spécificité de chaque action, Prospection auprès des municipalités et partenaires locaux Psychologue, intervenants extérieurs spécialisés selon les thèmes évoqués (médecine du travail, sécurité routière.... Associations (aide & soutien, actions solidaires, réseau santé...), entreprises <p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériel spécifique lié aux activités : animation, arts & spectacles & communication (radio locale) • Matériel Informatique / bureautique, internet <p>Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers attribués au secteur d'activité par les partenaires (Etat, CG, Communes...) • Aides & subventions sollicitées le cas échéant (Fondations, appels à projets, et appels d'offre) 			
<p>Modalités d'Evaluation sur 2014 : 4 sorties Sur bilans fait en cours & fin d'action par les acteurs et partenaires (grilles et questionnaires d'évaluation)</p> <p>Critères retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de placement et d'entrée en formation & Bilan annuel avec les partenaires : • Sorties : Emploi : 75 % (Dt 2 CDI) Formation : 25 % (Dt 2 formations universitaires). <p>Effets attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication constructive dans les parcours de retour à l'emploi • Professionnalisation & dynamisation de la vie locale 			



Chantier Chapitô - Bilan 2014

- Arts et Spectacles
- Soutien à la vie associative

4 expositions ...

- Seb A
- Pascal Clairteau
- Elodie Péan
- « En avant la musique »



2 évènements annuels ...

- Les courants d'aires
- Le gala de danse
à SURGERES et PONS



2 concerts ...

- 21 juin !!
- 17 octobre !!



2 évènements nationaux ...

- Le Printemps des Poètes
- La Semaine du Goût



Des actions communes avec le lycée ...

- Résidence d'artiste de Gaëlle Villedary
- Résidence d'artistes de Karine Klonowsky
- Docu vidéo en espagnol Terminales



Une année charnière ...

- Fusion de RadioPons et du Chantier Chapitô
 - Les points positifs :
 - Une équipe avec une large gamme de compétences
 - Une palette de supports aux projets professionnels et personnels des bénéficiaires avec des transferts de compétences et de formation interne importants
 - Les points négatifs :
 - Une gestion du temps complexe à partager entre le quotidien énergivore de la radio et le temps alloué pour le montage de projets culturels

Les compétences développées :

- Montage de projets
- Organisation complète d'évènements culturels
- Communication et évaluation
- Développement de réseaux personnels
- Techniques scène, son et lumières
- Travail en équipe
- Travail en partenariat
- Mise en réseau artistique et associatif

Objectifs opérationnels

- Accompagner le bénéficiaire vers un métier, un secteur professionnel et définir avec lui les étapes pour y parvenir (formation, recherche directe...),
- Organiser son parcours en l'adaptant aux contraintes ou en l'aidant à les résoudre.
- Favoriser le retour à l'emploi.

Descriptif de l'action :

Sur la base de l'Accompagnement socioprofessionnel

- Travail sur la résolution de problématiques
 - Intégration sociale (régularité des rendez-vous, accueil possible en milieu associatif
 - Suivi des personnes pour la recherche de solutions transverses liées au logement et mobilité, la santé ...,
- Travail sur la définition / consolidation du projet professionnel pour :
 - Le retour à une activité professionnelle et/ou l'orientation vers la formation ou un suivi adapté.

Phase 1 : Identification et analyse des difficultés :

- Bilan personnel, valorisation des acquis de l'expérience
- Bilan professionnel, analyse des points forts et des points faibles de l'expérience.

Phase 2 : Construction et mise en œuvre d'actions :

- Elaboration de postes professionnelles
- Exploration de l'environnement économique
- Stratégies de recherche d'emploi et consultations d'offres
- Immersion en entreprise
- Réflexions sur les obstacles à la recherche d'emploi.

Fonctionnement : Suivi individuel avec possibilité de regroupement en fonction de thèmes choisis (atelier CV, santé, RSA, retraite, rencontres avec un chef d'entreprise...)

Durée : Entrée et sortie permanente sous forme de CER ou contrat d'engagement de 6 mois renouvelables avec une fréquence d'un rendez-vous par semaine à tous les 15 ou 30 jours

Publics concernés sur 2013

MOV : 45 (+10)

ADPP : 9 (+3)

Bénéficiaires	Public en difficulté d'insertion, en situation d'isolement bénéficiaires du RSA socle, ASS, DELD... inscrits ou non au Pôle Emploi (cohorte de 4 à 10 bénéficiaires RSA en simultané sur le chantier)			
Sexe	Femmes : 20	Hommes : 25	Femmes : 4	Hommes : 5
Catégorie d'âge	-26 ans : 2	26/44 ans : 27	45 ans et + : 25	
Niveau d'études	VI : 11	Vbis : 12	V : 21	IV : 6 I à III : 4
Provenance	Pons & cantons, Canton Jonzac, Mirambeau, Montendre, Gémozac, Saintes, St Porchaire			

Ressources mobilisées (internes et externes) :

Humains :

Interne : Direction, accompagnateur socioprofessionnel, animateurs socioculturels, conseillère ESF
Externe : Orientation par la Délégation Territoriale (binôme RSA), par un référent du PDI dans le cadre d'une réorientation ou d'une prescription du Pôle Emploi

Mobilisation du réseau : Intervenants extérieurs spécialisés selon les thèmes évoqués (médecine du travail, sécurité routière, Associations (actions solidaires, aide & soutien, réseau santé / psychologue...), entreprises...

Matériels : Matériel informatique, bureautique, internet, locaux délocalisés

Financiers : Moyens financiers attribués par les partenaires (CG) et Etat (Pôle Emploi)

Modalités & critères d'évaluation :

Sur bilans faits en cours & fin d'action par les acteurs et partenaires (entretiens, grilles d'évaluations)

Effets attendus :

- Implication constructive dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle : Emploi 35% (+8%) Formation 10%
- Socialisation et sensibilisation à la citoyenneté (statut, devoirs & obligations...)

Calendrier de réalisation :

2013

Descriptif de l'action ou des actions réalisées:

La démarche d'accompagnement concerté propose aux personnes un parcours visant à :

- Rompre l'isolement
- Participer à des échanges
- Faire le point
- Développer leurs capacités d'agir

a) accueil

Les personnes viennent spontanément, par « le bouche à oreille » ou bien ont signé un Contrat d'Insertion avec leur référent unique. S'organise un entretien individuel au cours duquel nous faisons connaissance, nous leur présentons la structure et les différentes possibilités qu'elle offre. Puis, à l'aide de la « fiche individuelle de parcours », nous analysons les besoins/ demandes des personnes. Nous recherchons ensemble les motivations qui vont leur permettre de participer à une action et implicitement d'atteindre le ou les objectifs d'insertion que nous avons fixés ensemble (définition d'une typologie de parcours). **2014, confirmation de l'intérêt des rencontres tripartites pour établir un parcours cohérent**

b) parcours

Différents parcours peuvent être proposés aux bénéficiaires, compte tenu de leurs besoins, envies et de leur situation.

Il existe, au sein de la structure, plusieurs ressources tant au niveau des moyens humains, que des activités.

Ainsi, les personnes se positionnent soit sur un atelier qu'elles choisissent en fonction de leurs goûts, de leurs savoir-faire ou de leur curiosité et/ou une action spécifique qui répond à leur(s) besoin(s).

- Actions collectives : Beaucoup des ateliers proposés ont axé leurs contenus sur des thèmes de la vie quotidienne : bricolage, cuisine, artisanat, liberté de parole, **nouveauté 2014 couture** ... à la portée de tous, d'autre plus culturels : radio, théâtre, sculpture ... ou même s'orientent vers l'acquisition de compétences utiles au monde du travail : informatique, savoirs de bases, mobilité...

Il existe également des actions collectives axées sur la parentalité : sorties familles, Vacances Familles.

- Actions individuelles (internes/ externes) : l'accompagnement portera plus sur le suivi individuel en entretien avec des points d'étape (aide à la recherche d'emploi, mobilité), accompagnement à la définition d'un projet professionnel ou l'orientation vers des actions hors structure (associations caritatives ; équipe pédagogique et/ou éducative, AS établissements scolaires ; ...)

Nous nous sommes attachés à mettre en œuvre des animations collectives, inter-ateliers, par trimestre au minimum (rassemblement de tous les ateliers et actions), regroupant l'ensemble des bénéficiaires. avec l'intervention de divers professionnels : correspondant de presse, artiste photographe...

c) point d'étape

Selon les besoins et l'évolution du projet des personnes, nous organisons des entretiens au cours du parcours :

À notre demande :

-Si nous notons un élément significatif dans le parcours. Cet élément peut être positif (communication plus aisée, changement de « look »...) ou négatif (changement de comportement, agressivité, absences répétées...);

-Vérification de l'avancement du projet de la personne.

-Réajustement des objectifs de départ.

-Si la personne ne participe pas régulièrement à l'action. Nous lui donnons alors un rendez-vous afin de savoir ce qui empêche la participation. Nous pouvons à ce moment-là, faire appel au référent pour réaliser une rencontre tripartite et comprendre les freins et revoir si nécessaire les objectifs

-À la demande des personnes

la personne demande à nous rencontrer pour diverses raisons.

Ils sont nombreux à avoir sollicité régulièrement des entretiens formels ou informels soit pour des problématiques personnelles (logement, finance, santé, familiale...) et / ou projet professionnelle (relations avec Pôle Emploi, difficultés de compréhension de courrier, démarches compliquées...)

C'est aussi le moment de travailler sur les freins à l'insertion (logement, santé, famille...).

Cette étape est le plus souvent abordée en entretien individuel mais peut aussi faire l'objet d'un échange avec d'autres bénéficiaires au cours d'un atelier.

d) Bilan

Pour chaque bénéficiaire, nous organisons une rencontre un à deux mois avant la fin du contrat d'insertion pour faire le point sur l'accompagnement. Un bilan est ensuite transmis au service rSa.

De plus en plus de ces bilans se sont faits en rencontres tripartites confortant la bonne cohérence de l'accompagnement.

Fonctionnement :

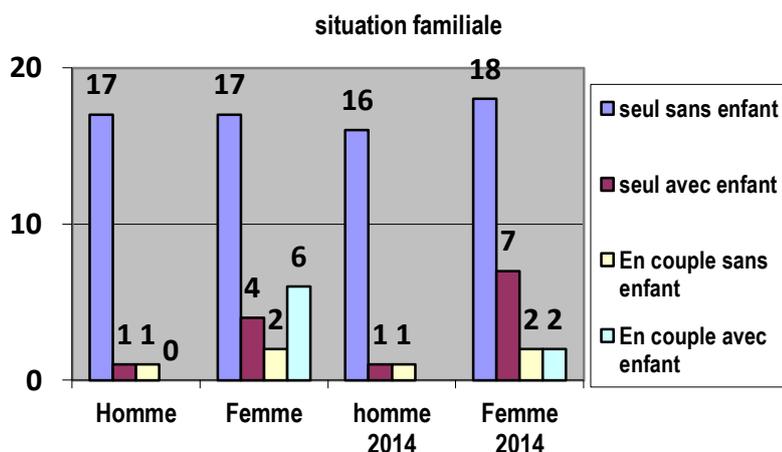
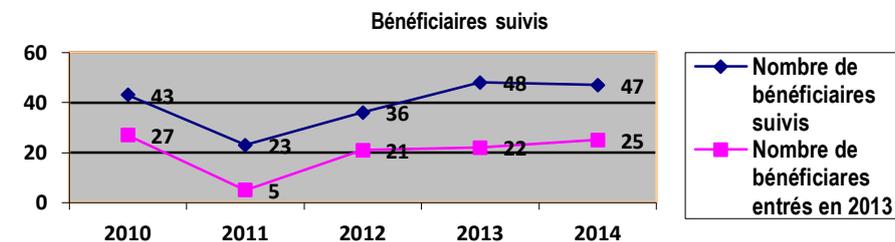
Entrées et sorties permanentes

Publics touchés :

Notre capacité d'accueil sur 2014 était de 50 personnes

50 personnes nous ont été orientées, parmi celles-ci 3 ne se sont pas présentées aux différentes convocations.

Donc finalement, 47 personnes ont bénéficié de cet accompagnement dans sa globalité.



- La proportion hommes/ femmes reste stable
- Augmentation de presque 50% du nombre de femmes seules avec enfant
- Augmentation du nombre de personnes seule, 87% en 2014 contre 81% en 2013
- 53% sont bénéficiaire du rSa contre 50% en 2013
- 32% bénéficie de l'AAH contre 27% en 2013
- 34% des personnes accompagnées cumule des difficultés repérées : mobilité/ santé/ lien social/ famille/ finances/repérage etc...

Objectifs atteints :

- Petit à petit, les bénéficiaires font connaissance avec le groupe et ont plaisir à se retrouver. Ils reprennent progressivement confiance en eux (échantent avec les autres membres du groupe), en leurs capacités (ils sont capables de créer).

L'atelier est pour eux un repère, un rythme, un fil conducteur dans leur vie quotidienne.

D'une manière générale, le projet de la personne évolue :

- compte tenu de la nature de l'atelier et/ou de l'action, les personnes réalisent des progrès, apprennent de nouvelles choses, par conséquent, elles ont envie de revenir et de continuer à progresser

- compte tenu du groupe : des éléments moteurs entraînent d'autres participants.

Ainsi, l'atelier permet de couper avec l'environnement familial et de penser un peu à soi.

Une valorisation de l'image de soi est un des constats évident et quasiment pour tous.

Le résultat de cette nouvelle perception d'elle-même est différent selon les personnes :

- plus régularité dans la venue aux ateliers
- envie de découvrir d'autres ateliers
- plus de facilité à prendre la parole
- création du lien social durable et existant encore hors du CSP
- envie d'un retour à l'emploi

Outre les bénéficiaires du Rsa, les ateliers accueillent tout public. La mixité sociale est un aspect important de notre projet car il permet la rencontre de personnes différentes de soi (handicapés, femmes au foyer, retraités, étrangers...). Ainsi, comme nous fonctionnons en petits groupes, chacun apprend à se connaître, à accepter l'autre et à se faire accepter, à partager des points de vue, des idées.

Difficultés rencontrées :**a) Assiduité**

Personnes orientées et qui n'ont pas suivi le dispositif

Difficultés de certains bénéficiaires à se mobiliser dans la DAC en raison de :

- Problèmes personnels : difficultés familiales et/ou personnelles sont telles qu'elles ne permettent pas aux bénéficiaires d'évoluer dans un cadre sécurisant.
- Manque de motivation : les projets des personnes sont flous, elles ont du mal à se mobiliser quel que soit l'accompagnement proposé (individuel ou collectif).
- Les bénéficiaires ne voient pas l'intérêt et le bénéfice d'une participation au DAC (ils pensent que cela ne sert à rien)
- Problème de mobilité

Ces publics dits « vulnérable » sont des personnes fragiles, difficiles à mobiliser surtout si elles ne connaissent pas la structure CSP (peur d'être jugés, réticences à entrer en contact avec ce qui n'est pas connu).

Compte tenu des difficultés qu'elles rencontrent au quotidien, le suivi de l'action de manière régulière et assidue est compliqué. Il est donc indispensable de mettre les personnes en confiance, d'être à l'écoute et de les accompagner pas à pas dans la construction de leur projet.

b) Orientations

Nous pouvons constater que les orientations dans le cadre du rSa se font relativement facilement ;

Concernant le public hors rSa, mais dit vulnérable, les orientations restent majoritairement faites par les délégués à la tutelle mais peu par les AS de secteur. Notre partenariat dans l'accompagnement de ce public nécessite du travail de terrain

Évaluation :

2014, les rencontres tripartites deviennent presque systématiques et apportent un vrai plus à l'accompagnement de la personne :

Bénéficiaire + référent + coordinatrice PAD

Ces rencontres sont importantes dans l'accompagnement des personnes :

- Le bénéficiaire se sent bien « entouré »
- Une meilleure cohérence de parcours
- Favorise la mutualisation des « forces »

Les rencontres tripartites favorisent l'entrée des personnes donc il y a eu moins d'abandon ou de non entrée

En 2014 : 3 non entrés ; 2 abandons/20 sorties

En 2013 : 3 non entrés ; 6 abandons/12 sorties

30 % des personnes accompagnées cumulent divers difficultés et cette année encore, le travail interprofessionnel mise en œuvre autour de ces personnes fait largement ses preuves dans la réalisation de leurs projets.

Il est plus que nécessaire que nous puissions continuer à travailler en collaboration sur les différents freins de la personne afin de garder cette cohérence de parcours.

Propositions pour la poursuite de l'action :

- Provoquer de rencontres régulières afin de présenter nos actions
- Développer et améliorer notre communication pour la DAC envers nos partenaires et le public

Afin que ce dispositif soit connu et reconnu sur tout le territoire.

Fiche Action n°2-6

Bilan action : un permis pour la mobilité
Mise à disposition de 2 roues (scooter/mobylette)

AXE 2

Descriptif de l'action ou des actions réalisées:

Suite au bilan avec l'équipe pédagogique de la Délégation Territoriale de Haute Saintonge en mai 2014 et au constat d'une double activité Apprentissage du code de la route sur le territoire (proposée par la Maison de l'emploi), il a été décidé que l'action du CSP relèverait uniquement de la mise à disposition de 2 roues.
Il est également proposé aux loueurs des véhicules des ateliers de code de la route spécifique aux 2 roues et des ateliers de sensibilisation à la prévention des risques (équipement de sécurité, alcoolémie, substances illicites et règles de conduite). Tous les 3 mois, un suivi technique du véhicule a lieu.

Un atelier Sensibilisation aux règles du code de la route est proposé aux ouvriers de l'ESAT de Jonzac.

Fonctionnement :

La location est tout d'abord pour une durée de 3 mois, renouvelable (à condition que le véhicule soit bien entretenu). Une convention est établie entre le CSP et le loueurune caution de..... est demandée.
A l'ESAT, l'atelier se déroule le lundi de 17h15 à 18h45 excepté durant l'été.

Publics touchés :

9 personnes (7 hommes et 2 femmes) ont loué des 2 roues en 2014. Ce sont des bénéficiaires du rSa ou bien des salariés des chantiers d'insertion du CSP.

12 ouvriers de l'ESAT ont fréquenté l'atelier pour une durée de 254 h.

Ressources mobilisées :

Moyens matériels :

- 4 mobylettes
- 3 scooters

Moyens humains :

- 1 salarié pour l'entretien
- 1 salarié pour le suivi des loueurs
- 1 formatrice

Objectifs atteints :

Durant le temps de la location, les personnes peuvent suivre une formation ou accéder à un emploi.

Difficultés rencontrées :

Difficulté à mettre en place l'atelier collectif car les loueurs ne sont pas tous disponibles au même moment.
Manque de temps pour la formatrice pour suivre toutes les personnes.
Certains loueurs ont des difficultés pour la caution car ils ne possèdent pas de chéquier.

Évaluation :

Propositions pour la poursuite de l'action :

Réalisation d'un livret des ateliers d'accompagnement.
Achat de deux scooters supplémentaires.
Prescription obligatoire pour les bénéficiaires du RSA

Fiche Action n°2-7

Français Langues Étrangères

AXE 2

Descriptif de l'action ou des actions réalisées:

Il s'agit d'animer des séances de Français Langue Etrangère pour des personnes ne maîtrisant pas les bases du français écrit et oral (règles de grammaire, de conjugaison, vocabulaire de la vie quotidienne, civilisation française).

Ces séances sont réparties sur plusieurs groupes permettant à des personnes de niveaux différents de pouvoir suivre des cours adaptés (débutant, intermédiaire, avancé..).

Des formatrices ou des bénévoles dispensent des cours auprès d'apprenants provenant de la Communauté européenne mais aussi de pays hors de cette communauté européenne.

Fonctionnement :

Déroulement de janvier à juin et de septembre à décembre 2014

- Jeudi : 2 groupes de 9h30 à 12h (de janvier à juin)

- Mardi : 1 groupe de 14h à 15h30

Publics touchés :

Public majoritairement britannique mais aussi des personnes originaires du Maroc, de la Pologne, de Madagascar, de Russie, des Pays-Bas, du Mali, du Pérou, d'Italie ...

26 particuliers pour 771 h de formation dispensée (23 pour 649 h en 2013)

8 personnes bénéficiant d'un financement de la DRJC pour 343 h (15 pour 1029 h en 2013)

Ressources mobilisées :

Moyens humains :

- 1 Coordinatrice et formatrice

- 1 Formatrice bénévole (jusqu'en juin 2014)

- 1 Formatrice salariée

Objectifs atteints :

Objectifs atteints exceptés pour l'ouverture du public aux activités du CSP.

Le public d'origine britannique n'intègre pas d'autres activités du CSP à part le repas polyglotte qui s'est déroulé en avril 2014.

Difficultés rencontrées :

Le départ de la formatrice bénévole a entraîné « la fermeture » d'un groupe d'apprentissage du français. Mais les apprenants ayant été répartis dans les autres groupes, il n'y a pas eu de baisse de la fréquentation.

Le nombre de groupe dépendant du nombre d'inscrits, il est difficile de se projeter d'une année sur l'autre.

Des demandes de nouveaux apprenants arrivant en cours d'année ne peuvent pas toujours être satisfaites car les niveaux des groupes ne correspondent pas.

Évaluation :

Propositions pour la poursuite de l'action :

Création d'un nouveau groupe de débutant pour la rentrée de septembre 2015.

Descriptif de l'action ou des actions réalisées:

Afin de favoriser l'intégration d'un public dont la non maîtrise des savoirs de base est un frein à la vie quotidienne et à l'accès à l'emploi. Il s'agit d'animer des cours collectifs de français et mathématiques de différents niveaux : cours d'alphabétisation, de lutte contre l'illettrisme ou de remise à niveau. Ces cours sont répartis tout au long de la semaine afin de proposer aux participants un choix d'heures adaptées. Les cours sont également répartis sur trois lieux (PONS, JONZAC, MIRAMBEAU) afin de proposer un choix de lieu au plus près des habitants. Les formatrices dispensent des cours auprès des apprenants : elles préparent et animent les séances de formation. Elles peuvent être secondées par des bénévoles.

Convention avec le Conseil Général : 15 accueils de bénéficiaires du rSa et 1 200h de formation

Convention avec l'état (dispositif Compétences Clés) : 1012h de formation pour les demandeurs d'emploi (plus informatique)

Convention avec le Conseil Régional : 500h de formation pour les demandeurs d'emploi

Un atelier Savoirs de Base est proposé aux ouvriers de l'ESAT de Jonzac et un aux ouvriers du foyer de la Métairie de Gémozac.

Cette action a été arrêtée en septembre 2014

Fonctionnement :

Déroulement de janvier à juin et de septembre à décembre 2014

- PONS : mardi et vendredi de 9h à 12h
- JONZAC : jeudi de 14h à 17h puis, à partir de septembre de 9h à 12h
- MIRAMBEAU : jeudi de 14h à 17h
- ESAT de Jonzac le vendredi de 14h à 15h30
- Foyer de Gémozac : 1 mardi sur 2 de 17h30 à 19h.

Publics touchés :

43 demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du rSa ne maîtrisant pas suffisamment les savoirs de base pour être autonome dans leur vie quotidienne ou personnes désireuse de se remettre à niveau pour entrer en formation qualifiante :

- 15 bénéficiaires rSa pour 864 h (19 apprenants pour 1 044 h en 2013)
- 19 demandeurs d'emploi sur la convention Etat pour 381h30 (41 apprenants pour 1 922€ en 2013)
- 9 demandeurs d'emploi sur la convention Région pour 165h30 (pas de convention en 2013)

ESAT de Jonzac : 7 apprenants pour 135h (12 pour 296h30)

Foyer de la Métairie : 5 apprenants pour 73h30 (7 pour 123h30)

Ressources mobilisées :

Moyens humains :

- 1 Coordinatrice et formatrice
- 1 Formatrice salariée
- 3 Bénévoles

Objectifs atteints :

Tous les objectifs ont été atteints excepté la participation aux autres actions du CSP pour les personnes résidentes à Mirambeau et Jonzac.

Difficultés rencontrées :

Le public fréquentant ces ateliers est très irrégulier.

Il y a peu d'orientation vers l'atelier de Mirambeau, la formatrice se déplace pour 3 à 4 personnes.

Il y a eu moins d'orientations des bénéficiaires du rSa que prévues. Ainsi, nous n'avons pas pu atteindre notre quota d'heures. En conséquence, pour 2015, notre subvention a été diminuée.

Au contraire, sur le dispositif financé par l'Etat, nous avons dépassé de 100 h mais là, nous n'avons pas pu être rémunérées pour ces heures.

Évaluation :

Progression des apprenants dans la communication écrite, orale et en calcul mais aussi dans le rapport avec les autres.

Malgré l'accompagnement et notre volonté de proposer des activités adaptées au quotidien de chacun, certains apprenants abandonnent en cours de formation, sans nous prévenir.

Propositions pour la poursuite de l'action :

Un nouvel appel d'offre portant sur la mise en place d'un dispositif de formation pour les demandeurs d'emploi doit paraître courant juin 2015. Nous n'en connaissons pas le contenu, ni les objectifs, ni le nombre d'heures... Dans un marché de plus en plus concurrentiel, où des organismes nationaux répondent à tous les appels d'offre, nous n'avons aucune certitude quant au fait d'être retenue.

Etant donné la faible participation et malgré une subvention spécifique de la communauté de Haute Saintonge, nous nous posons la question de la poursuite de cet atelier.

Descriptif de l'action ou des actions réalisées:

Il s'agit d'animer des séances d'apprentissage de la langue anglaise et/ou espagnole, écrite et orale (règles de grammaire, de conjugaison, vocabulaire de la vie quotidienne, civilisation anglaise et/ou espagnole). Ces séances sont réparties sur plusieurs groupes permettant à des personnes de niveaux différents de pouvoir suivre des cours adaptés (débutant, intermédiaire, avancé..). Des formatrices ou des bénévoles dispensent des cours auprès d'apprenants souhaitant apprendre ces langues pour optimiser leur recherche d'emploi, pour voyager, pour pratiquer une activité intellectuelle,...

Suite à plusieurs demandes, un groupe d'espagnol pour les débutants a été créé en septembre 2014.

La formatrice bénévole étant partie en juin 2014, ce sont deux nouvelles formatrices bénévoles qui ont repris l'animation des 2 groupes d'apprentissage de l'anglais.

Fonctionnement :

Déroulement de janvier à juin et de septembre à décembre 2014

- Anglais : jeudi de 14 h à 15 h30
15h45 à 17h15
- Espagnol : lundi de 18h à 19h30
mardi de 17h30 à 19h

Publics touchés :

32 particuliers :

- 18 apprenants pour les cours d'espagnol pour 465h (9 apprenants pour 285 h)
- 14 apprenants pour les cours d'anglais pour 429 h (15 apprenants pour 458h)

Ressources mobilisées :

Moyens humains :

- 1 Coordinatrice
- 2 Formatrices bénévoles pour les cours d'anglais
- 1 Formatrice salariée pour les cours d'espagnol

Objectifs atteints :

Objectifs atteints exceptés pour l'ouverture du public aux activités du CSP.

Difficultés rencontrées :

L'effectif du groupe d'anglais avancé est assez faible (4 apprenantes uniquement).

Évaluation :

Un groupe d'apprentissage de l'espagnol a créé et animé une émission spéciale de plus d'une heure en français et espagnol afin de valoriser le travail des apprenants. Cette émission a été diffusée sur les ondes de Radio Pons.

Propositions pour la poursuite de l'action :

Formatrice bénévole pour le groupe d'apprentissage de l'anglais avancé arrête en juin donc recommencer les recherches pour un nouveau formateur et dans le même temps, intensifier la publicité pour augmenter l'effectif de ce groupe. Proposer des échanges entre les groupes de FLE anglophone et les groupes d'apprentissage de l'anglais.

Descriptif de l'action ou des actions réalisées:

Cf projet social

La formatrice en informatique a été en arrêt maladie durant toute l'année 2014. Elle a été remplacée à partir de février. Ce changement de formatrice n'a eu aucune incidence sur la mise en place des formations.

Fonctionnement :

Déroulement de janvier à décembre excepté août.

Module de 4 semaines pour les demandeurs d'emploi (dispositifs Compétences Clés)

Ateliers à la carte pour les particuliers

Publics touchés :

36 demandeurs d'emploi pour 1 194h30

6 bénéficiaires de la DAC pour 46h30

4 salariés en CAE/CUI pour 7h (création de CV, mise en ligne sur le site de Pôle Emploi)

2 salariés du CSP pour 63 h dans leur pla de formation

2 anciens salariés de la Wesper dans le cadre d'une reconversion professionnelle pour 63 h

11 particuliers pour 79h30

Ressources mobilisées :

Moyens humains :

- 1 Coordinatrice
- 1 Formatrice

Moyens matériels :

- 5 ordinateurs portables

Objectifs atteints :

Toutes les formations ont été menées à leur terme.

Les formations dans le cadre de Compétences Clés ont permis l'autonomie des demandeurs d'emplois dans leurs recherches.

Les particuliers ont quitté les formations après atteinte de leurs objectifs personnels.

Formation DAC : elles ont permis l'autonomie dans l'utilisation de l'outil informatique, l'acquisition d'une culture informatique.

Difficultés rencontrées :

Public particulier trop peu nombreux (coût trop élevé, communication insuffisante ?...)

Le réseau WIFI trop faible a souvent ralenti la progression pédagogique des cours.

Évaluation :

La satisfaction est générale. Pour ceux qui craignaient ces formations, ils ont été convaincus de l'utilité d'une mise à niveau en informatique pour optimiser leur pratique de l'informatique (internet, messagerie...).

Propositions pour la poursuite de l'action :

Amélioration du réseau WIFI au sein de la structure (réseau trop faible lors de la consultation internet, lenteurs, voire rupture de communication WIFI).

Mise à disposition pour les demandeurs d'emploi de postes en libre-service à partir de matériel de récupération : ordinateurs XP à transformer en Linux Ubuntu pour une connexion internet.

Assemblée
Générale du

26 juin 2015

Nos
Outils
de
communication
2014

Centre **S**ocial et **S**ocioculturel de **P**ons

CSP

44 avenue Gambetta - BP 51 - 17800 Pons

☎ : 05.46.94.08.17.

📄 : www.cspons.com 📄 : cspaccueil@yahoo.fr

Moulin de la Tour (Annexe)

39 rue Thiers - 17800 Pons

☎ : 05.46.91.01.07.

ACTION 4.3 - Le site internet : www.cspons.com

Le site Internet du Centre Socio-culturel de Pons a été complètement refondu pour un « relookage » complet, moderniser et rendre plus accessible le site.

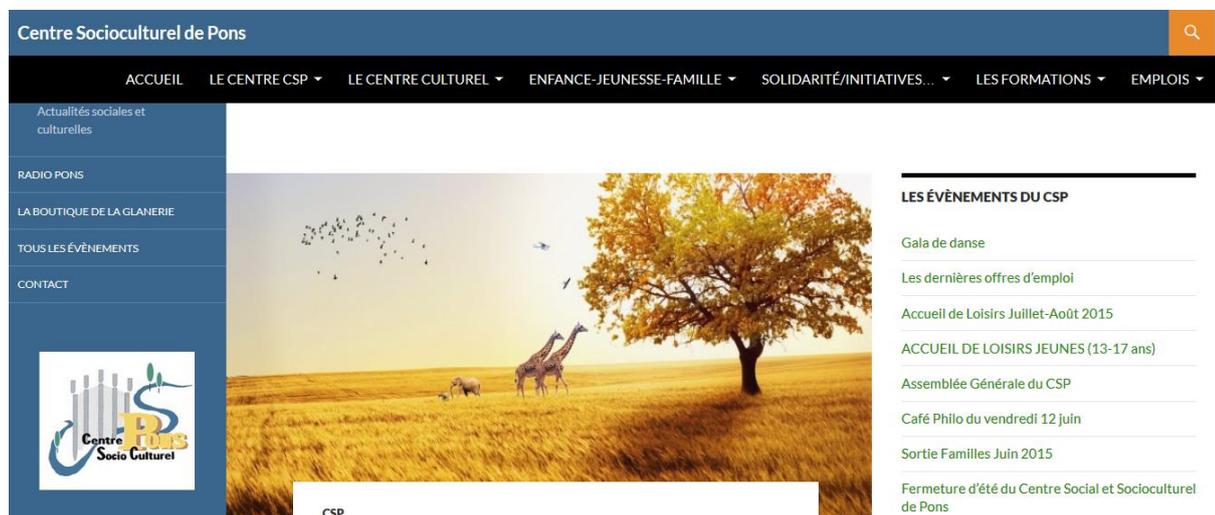
Des « articles » postés au jour le jour rendent compte des événements, des activités et des informations du Centre.

Un page Emploi a été créé afin de diffuser les offres du réseau des centres d'animation ...

Un lien sur une page Facebook a été créé afin d'inciter les utilisateurs de Facebook à venir sur le site du CSP

La possibilité d'abonnement permet aux internautes d'être au courant des derniers articles postés sur le site...

L'objectif est « rendre vivant » ce site en fidélisant les adhérents du centre....



Des menus permettent de naviguer sur les différents thèmes :



ACTION 4.4 - La Radio

Rapport
d'activité 2014



Cf. fiche action 4.4 du Projet Social CSP 2014/2017

- Favoriser les échanges entre les groupes sociaux et culturels
- Donner la parole à Tous
- Diffuser les valeurs de l' Education Populaire
- Promouvoir les Arts et les Manifestations Culturelles
- Soutenir les Associations et le développement local
- Proposer une éducation des jeunes aux médias
- Lutter contre l'exclusion et les discriminations
- Promouvoir les actions et les activités du CSP
- Elargir le champ des auditeurs

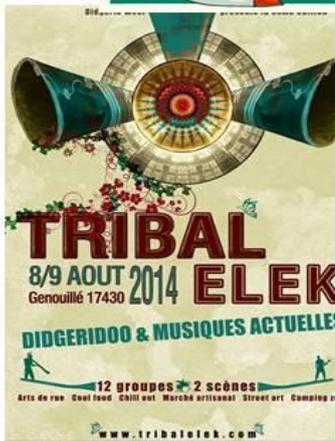
Les invités de Radio Pons :

- « **L'invité** » : **110 invités en studio en 2014**, soient plus de 50 heures d'antenne (hors rediffusions), soient en moyenne 30 minutes consacrées à chaque association, organisateurs de spectacles, artistes, créateurs d'entreprises, commerçants, collectifs d'habitants, Chacune de ces interviews est enregistrée et bénéficie de 5 diffusions dans la semaine qui suit ; elle est également mise à la disposition des internautes en MP3 sur le site web et la page facebook de la radio.
- « **On y était** » : ces reportages font suite aux interviews d'invités en studio : lorsqu'un organisateur d'évènement est invité à la radio, une équipe de la radio se déplace le jour J et enregistre sur place les commentaires du public, les sensations des artistes, les réactions à chaud des bénévoles, ... Ce compte-rendu audio est ensuite diffusé à 4 reprises dans la semaine suivante.



Des émissions thématiques ...

- « **Coulisses de festivals** » : 9 festivals de musique, 3 festivals littéraires et 1 festival de courts-métrages africains départementaux décortiqués sur 28 émissions : plus de 15 heures d'antenne, soient plus de 30 minutes de valorisation des organisateurs, des bénévoles, des musiciens, des auteurs, des cinéastes et des publics des festivals ...
- « **Tous ensemble** » : 8 établissements accueillant des publics handicapés du département ont été rencontrés et interrogés par l'équipe de la radio ... près de 12h00 d'émissions consacrées aux objectifs de ces structures, aux équipes éducatives, aux critères et conditions d'accueil, ... le micro a aussi été donné souvent que possible aux hébergés de ces structures pour qu'ils témoignent de leurs conditions de vie et de leurs parcours ...



Des partenariats renforcés avec les établissements scolaires ...

- l'**école élémentaire** avec laquelle Radio Pons initie les enfants de cm1/cm2 aux débats radiophoniques et produisent ½ heure d'émission « j'ai 10 ans et je débat du monde » toutes les 7 semaines ...
- le **collège** avec lequel Radio Pons a initié un atelier radio sur le temps d'accompagnement personnalisé des 6èmes qui produisent une émission d'une heure toutes les 7 semaines sur des sujets qui leur tiennent à cœur ou qui les concernent ... cet atelier est co-animé avec le responsable du CDI du collège...
- le **lycée** où Radio Pons intervient de diverses manières : en suivant les actions d'éducation artistique des **plasticiens en résidences**, en accompagnant les artistes, les questionnant, interrogeant les élèves et leurs professeurs, ... et en diffusant ces reportages régulièrement à l'antenne, les mercredis après-midi et les weekends. En accompagnant **aussi des projets de classe particuliers, souvent avec des élèves en difficultés**, en permettant à ces jeunes de se former et d'utiliser les outils de la radio pour aller à la rencontre de professionnels, d'artistes, d'élus, ... mais aussi de s'explorer eux-mêmes en livrant leur vision du monde et de leurs centres d'intérêt... ces émissions sont moins régulières que celles réalisées avec le collège et l'école élémentaire qui se renouvellent toute les sept semaines, mais elles ont vraiment une dimension supplémentaire par le travail sur l'estime et la confiance en soi qu'elles apportent à ces jeunes lycéens ...



Toutes les Musiques !

- « **Top of Pons** » : chaque mois la radio invite un groupe local de musique à un double enregistrement ; une première partie en mode interview sur leur rencontre artistique, leurs influences, leurs concerts passés et à venir, ... et une deuxième partie constituée d'un enregistrement dans le studio aménagé à cet effet : ils jouent « live » de 4 à 8 de leurs compositions et sont enregistrés en multipiste. Ces morceaux, joués dans les studios de RadioPons, accompagnent l'interview pour sa diffusion à l'antenne mais font aussi l'objet d'une diffusion particulière sur le SoundCloud, le site web et la page Facebook de la radio.
- En 2013 et 2014, un gros travail de programmation et d'intégration de nouvelles musiques à la base de données a été réalisé qui permet aujourd'hui de **diffuser environ 10 000 titres**, et d'en avoir au moins autant en stock ... (un merci particulier à Manu, Charlotte et Sabrina ...)



Des émissions de bénévoles ...

- « **Casa 17** » est une émission consacrée à la chanson française en général et à la promotion d'artistes complets : auteurs-compositeurs et interprètes. Chaque mois, Gilles et Danyves s'attaquent à un nouveau thème (l'amour, l'argent, les femmes...) créant une vraie pièce de théâtre radiophonique.
- « **La pointe du Jour** » : Emission consacrée à la chanson traditionnelle francophone du XVIIe au XIXe siècle. Isabelle et Olivier, de l'association Feu Nouvia, développent chaque mois un thème différent : l'amour, les chansons de marins, les chansons pour enfants... On y trouve aussi de la musique traditionnelle récente, des coups de cœur et des annonces de concerts.
- « **Les ondes de la Crypte** » : Une émission dédiée aux « musiques sombres » (rock, post punk, métal extrême, et bien d'autres) animée par Florent alias « Xzvrey » qui avait commencé à diffuser ses émissions lorsqu'il était étudiant à Bordeaux sur RadioCampus. RadioPons lui a ouvert son studio pour qu'il puisse poursuivre sa relation avec les auditeurs et continuer, grâce à son expertise, de faire découvrir ces styles musicaux...
- « **All my Goodness** » : Un magazine mensuel de musiques actuelles diffusé exclusivement sur Radio Pons 97,0 Fm. Accompagné de Marcel (un lézard venu d'une autre planète...), John vous propose une fois par mois de découvrir un groupe de musique différent « made in Charente-Maritime ». A partager sans modération bien entendu. Un p'tit mot de la fin Marcel? – « ENJOY LIFE IN MUSIC ON RADIO PONS 97,0 FM !!! »...
- « **ElectroPons** » : Un mix mensuel dédié aux musiques électroniques : techno, drum'n'bass, dubstep, trance, acidcore et hardcore ... proposé par DJ Fab, mixer fou de notes synthétiques et vivant à quelques kilomètres de la radio
- « **La boîte à frissons** » : une émission hebdomadaire de 2 heures animée en direct chaque dimanche matin de 9h00 à 11h00 par Michel, fidèle parmi les fidèles des bénévoles de Radio Pons. Cette émission est consacrée à l'accordéon et l'on peut y découvrir tous les bals et rendez-vous dansants de la région, au doux son de l'instrument.



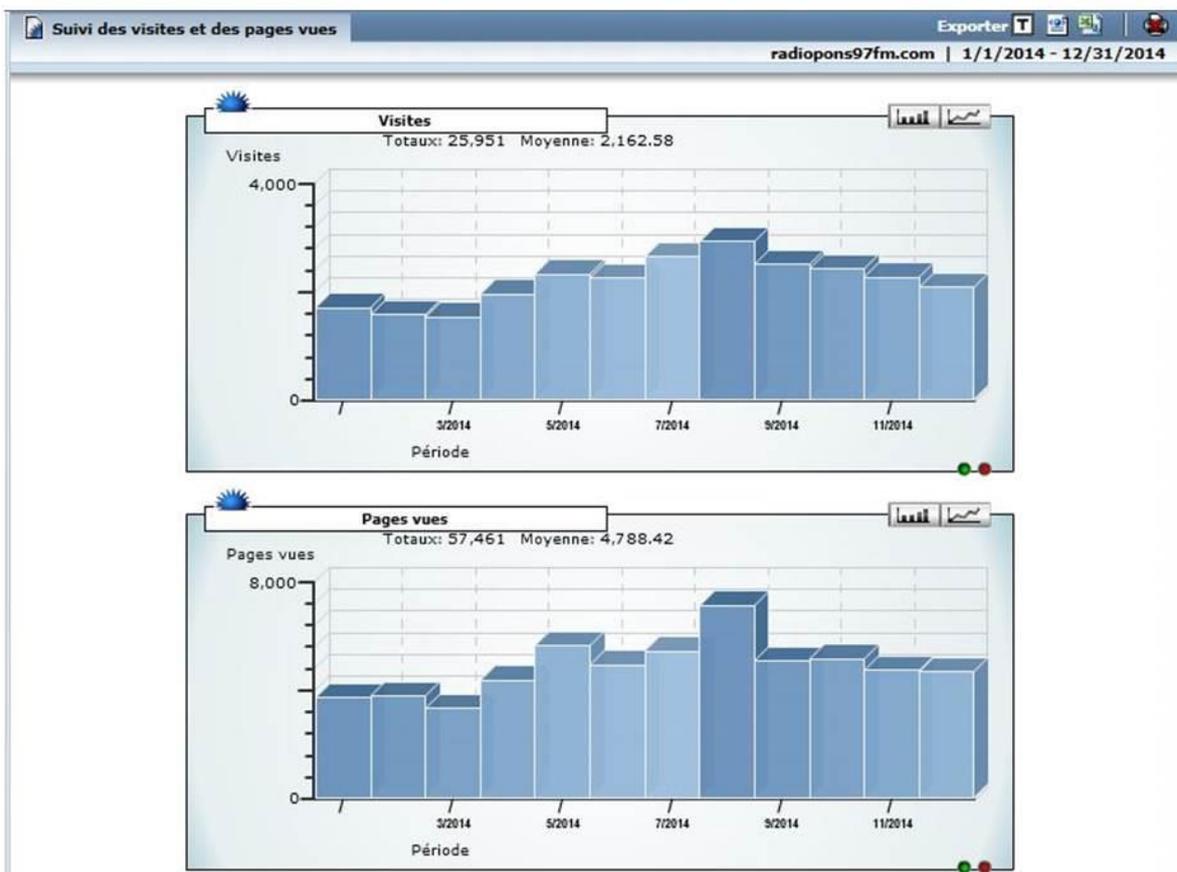
2014 : Internet !!

Mise en route du streaming via Infomaniak (webradio)

Relooking du site internet via Wordpress et OVH

Mise à disposition des podcasts de toutes les émissions en MP3

Synchronisation du Site Web et de la Page Facebook de la Radio

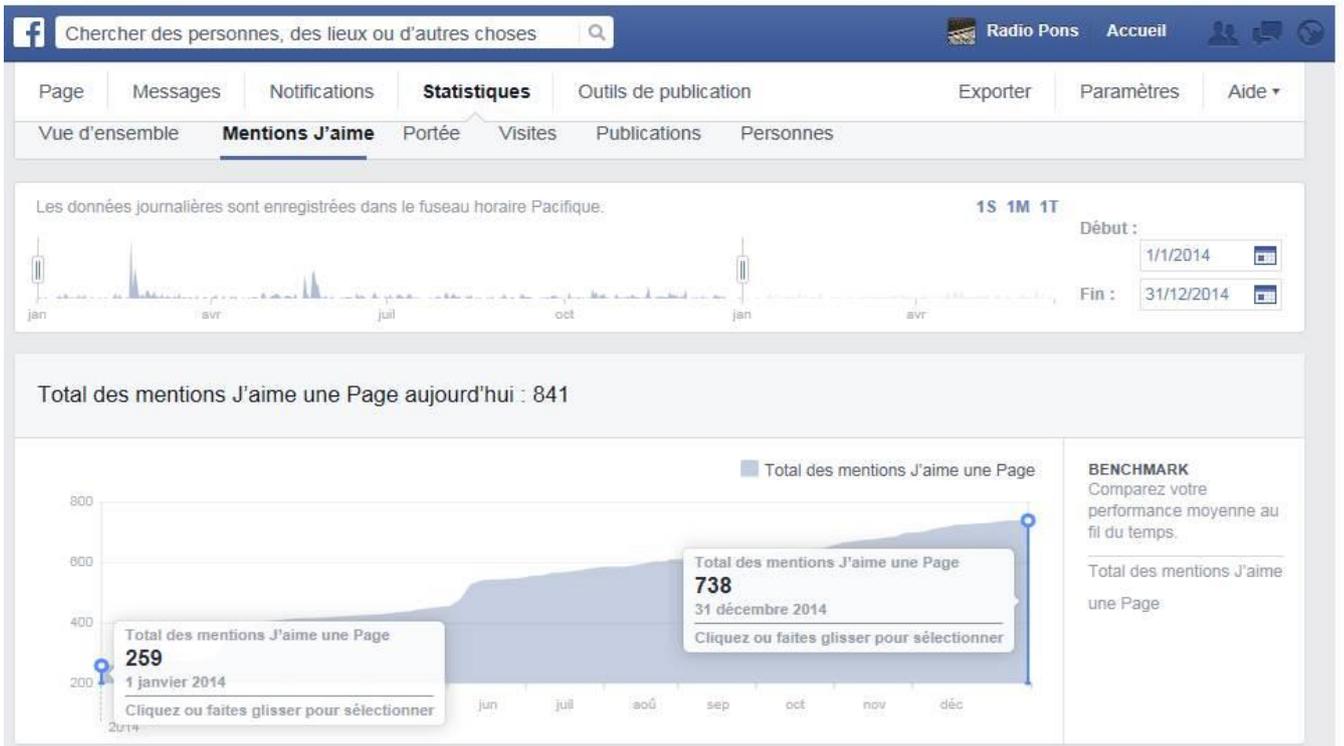




• Qui sont les 739 amis de la pages au 31/12/2014 ?



- 479 nouveaux « j'aime la page » en 2014
- + de 250 publications



Un accent mis sur l'autofinancement ...

- Actions auprès des scolaires : 920 €
 - Location de matériels : 700 €
 - Prestations animations : 450 €
 - Entrées et buvettes concerts : 445 €
-
- Soit environ 2500 € permettant de compléter les financements publics de la radio!



www.radiopons97fm.com

www.facebook.com/radiopons